

Sucy info



Popott'Truck
L'artisanat du bon vivre



ACTUALITÉS

Arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle p. 5
La Ville soutient ses associations p. 6
Un budget de résistance face au Covid p. 10
40 000 personnes vaccinées à Sucy p. 12

SÉCURITÉ

4 questions à Philippe Dambrin, élu à la Sécurité p. 17
Aurélié, nouvelle chef de la Police Municipale p. 19

CENTRE-VILLE

La rénovation du marché et le projet immobilier p. 20
rue Maurice Berteaux présentés aux Sucyciens

COMMERCES

Un nouveau label pour Sucy p. 22
Sucycles en centre-ville p. 24
Rencontre avec le chef Cyrille Billot p. 25

ESPACES VERTS

5500 plantes et une trentaine de variétés en ville p. 31

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des fauteuils roulants pour les enfants d'Haïti p. 32
La cuisine centrale, un exemple pour le bio et le local p. 34

SPORTS

Luka Mkheidze et Axel Clerget, judokas sélectionnés p. 44
pour les JO de Tokyo
Nélia Barbosa, en route pour les JO en paracanoe p. 45

JUMELAGE

Cours de langue avec le Jumelage p. 47

CULTURE

Bruno Guglielmi, ses paroles sacrées "chanson de l'année" p. 50
La Fête des Arts et des Jardins 2021 plébiscitée p. 51

ARRÊTS SUR IMAGES

Popott'truck signe un retour très attendu p. 55

EN COUVERTURE

POPOTT'TRUCK ÉDITION 2021

"Sucy Info - le magazine". Journal d'information de la Ville de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). 01 49 82 24 50 - www.ville-sucy.fr
servicecommunication@ville-sucy.fr

Directeur de la Publication : Marie-Carole Ciuntu / Directeur de la communication : Anne-Emmanuelle Blanc
Coordination : Fabienne Huger
Journalistes : Anne-Emmanuelle Blanc, Fabienne Huger, Laure-Anne Losfeld, Alexandre Bousez, Natalie Heys,
Cécile Nangeroni, Isabelle Méa, Valérie Noël, Vanessa Hanni, Émilie Elias

Mise en page : Florian Vandenbulcke

Photographies : Vincent Pancol, Stéphanie Peltier, PhamVan, Magda Lates, Pauline Chandauzel
la rédaction et les associations de la Ville

Rédaction et Administration : Service communication - Hôtel de Ville. 2, av Georges Pompidou

Impression : Desbouis Grésil - 10, Rue Mercure, 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 13 500 exemplaires. ISSN 0985-7257

Dépôt légal : A parution



Inondations du 19 juin SUCY OBTIENT LA RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Sucy a retrouvé, en ce début d'été, quelques moments conviviaux bienvenus après ces mois particuliers où nos habitudes ont été une fois encore perturbées et où nous avons tous vécu un peu en retrait du monde. Ces différentes manifestations, en plein air avec une jauge, ont chacune fait l'objet d'une autorisation préfectorale : festival de Food trucks, brocante de l'association Kifékoï? aux Bruyères, galas de danse, fête de la musique.

Ce dernier événement a été hélas interrompu par un épisode météorologique exceptionnel par sa violence le 19 juin en fin d'après midi. De fortes pluies accompagnées de vents violents se sont abattues sur Sucy comme sur de nombreuses communes franciliennes et au-delà. Nous n'avons pas eu de blessés à déplorer ni de gros dégâts sur les bâtiments publics contrairement à d'autres villes mais un certain nombre de foyers sucyciens ont subi des inondations, essentiellement de caves ou de garages. Les services municipaux ont fait de leur mieux pour aider les habitants dans les situations les plus difficiles et je les remercie de leur mobilisation.

La Ville a déposé auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle comme une trentaine de communes dans notre département. Sucy vient d'obtenir cette reconnaissance qui va permettre aux sucyciens touchés par ces intempéries de bénéficier, via leur assureur, d'une indemnisation.

Les pluies que nous avons connues le 19 juin puis à nouveau le 22 juin sont dites « trentenaires » au vu de leur intensité, c'est-à-dire qu'elles ne sont censées se reproduire que tous les 30 ans. Les réseaux d'assainissement sont traditionnellement dimensionnés pour des pluies décennales. C'est le cas à Sucy.

De nombreux ouvrages pour retenir l'eau de pluie, sous chaussée ou à l'air libre ont été réalisés ces dernières années. Ils ont permis d'améliorer la situation.

Néanmoins, ces phénomènes météorologiques, autrefois exceptionnels, ont tendance à se renouveler plus fréquemment. Les fortes pentes qui composent notre territoire communal sont également chez nous une contrainte supplémentaire.

Nous devons donc poursuivre nos efforts, en particulier dans le quartier du Grand-Val où le travail est engagé mais pas encore achevé. Un architecte, missionné par la Métropole du Grand Paris, étudie actuellement la renaturation du Morbras et son débusage afin que celui-ci retrouve son lit naturel. Il s'agit d'une piste parmi d'autres (lire page 4).

D'une façon générale, il faut renforcer la résilience de notre territoire face aux précipitations, autrement dit, sa capacité à absorber les très fortes pluies et à subir des inondations ponctuelles sans les dommages qui vont avec. La tâche est encore importante.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable en vous donnant rendez-vous, je l'espère, pour la fête des associations prévue le 5 septembre prochain, si utile pour notre tissu associatif (voir les suppléments à ce numéro).

En attendant, et pendant toute la période estivale, le centre de vaccination continue à vous accueillir au gymnase Montaleau.

Votre Maire,
Marie-Carole Ciuntu

INONDATIONS : QUI FAIT QUOI ?

Samedi 19 juin, aux alentours de 18h, un violent orage, accompagné de très forts vents, a touché la commune de Sucy au même titre qu'une partie de l'Île-de-France. De fortes précipitations se sont également abattues chez nous le 22 juin, correspondant à des pluies trentennales (censées ne se reproduire que tous les 30 ans). Ces récents épisodes exceptionnels ont occasionné des dommages tant dans la Ville que chez les habitants. À tel point qu'un arrêté de catastrophe naturelle a été demandé par la Ville à l'État et obtenu (voir ci-contre).

Sur la question des inondations, la Ville a sollicité les différentes autorités compétentes. Elle a déjà obtenu certaines actions. D'autres sont en cours. SucyInfo fait le point.

Quels acteurs sont mobilisés ?

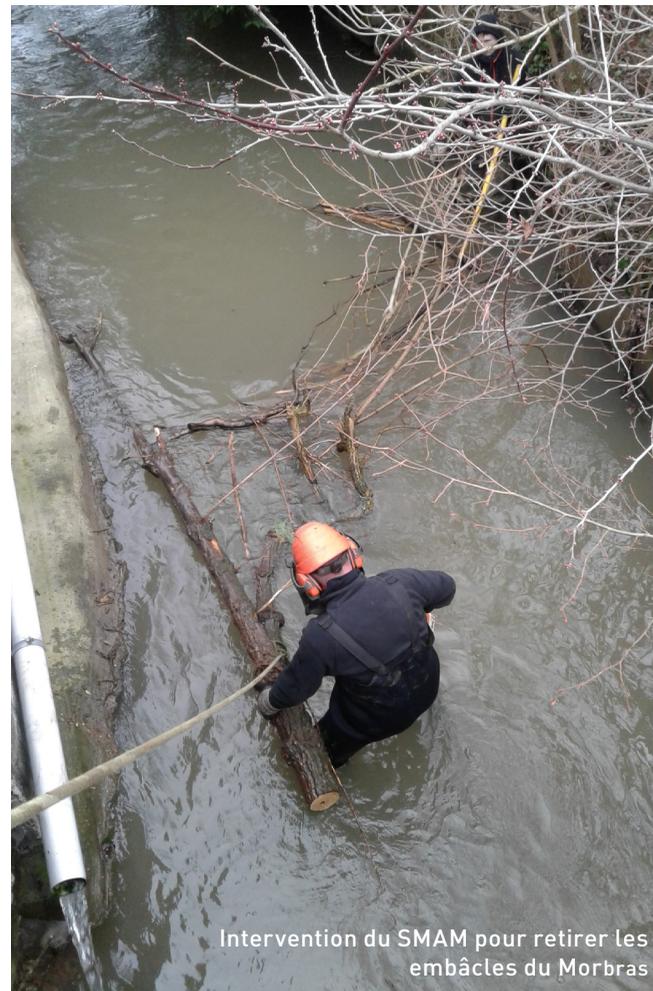
Outre la Ville, premier interlocuteur sollicité en cas de difficultés, les intervenants sont nombreux : la Métropole du Grand Paris (MGP), le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras (SMAM), le Département du Val-de-Marne via la Direction Départementale des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, le Territoire du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), et enfin l'État par le biais de la Police de l'Eau. Des organismes que la Ville sollicite régulièrement pour faire avancer le dossier des inondations.

Quelles actions ont été engagées par la Ville depuis 2016 ?

Auprès de la MGP : une étude sur le régime du Morbras dans sa globalité (hydraulique concernant les inondations et écologique pour la faune et la flore) sera restituée à l'été 2022 et différentes solutions seront envisagées.

Le cabinet d'architecture Éric Daniel Lacombe a également été mandaté pour travailler sur le bas de la ville avec l'ambition de renaturer le Morbras, le réaménagement du secteur permettant lutter contre les risques (canicule et inondations).

Auprès du SMAM : suite à la convention passée entre la MGP et le SMAM, ce dernier assure l'entretien courant de la partie aval du Morbras et intervient pour retirer les embâcles sur demande de la Ville. Grâce à une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), procédure particulièrement longue à faire aboutir, la Ville a également obtenu que le SMAM intervienne chez les particuliers dont les propriétés bordent le cours d'eau, entretien qui incombe normalement aux propriétaires.



Intervention du SMAM pour retirer les embâcles du Morbras

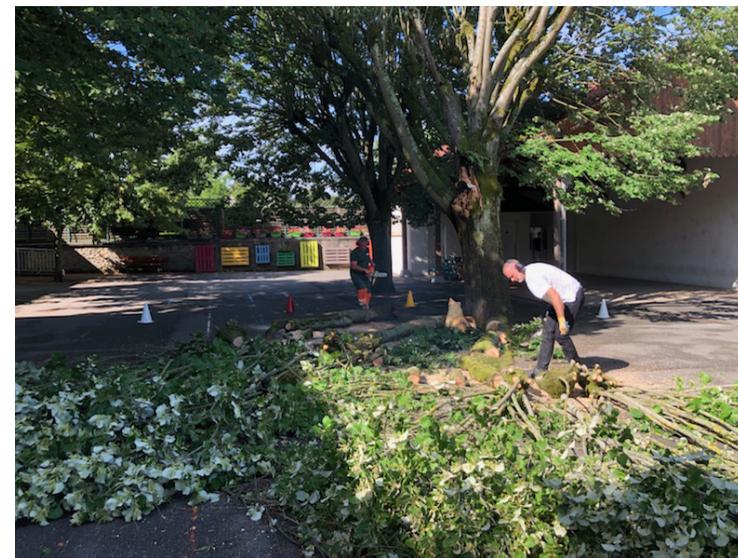
Auprès du Département : des travaux de déconnexion du réseau d'Eaux Pluviales de l'avenue Olivier d'Ormesson vers la Marne doivent être engagés en avril 2022. Le dossier est actuellement soumis à la Police de l'Eau. Le département doit également procéder au curage des réseaux sur la rue du Général Leclerc, rajouter un avaloir rue Massenet et réparer les avaloirs rue du Général Leclerc (via la DSEA).

Auprès du GPSEA : le Territoire intervient régulièrement pour le curage des réseaux du quartier du bas Grand Val (dernier en date, mai 2021). Il doit réaliser une enquête parcellaire pour vérifier la conformité des branchements des riverains (branchements Eaux Usées dans réseau Eaux Usées, branchements Eaux Pluviales sur réseau Eaux Pluviales) et la gestion des eaux de pluie sur les parcelles. Un rendez-vous bilan inondations doit avoir lieu début juillet.

Auprès de l'État : la Police de l'Eau est sollicitée pour constater toute infraction sur le Morbras (mur monté, terrasse...)

! BON À SAVOIR

La Ville de Sucy a voté une aide financière de 50% pour les particuliers qui procèdent à l'achat de dispositif de type batardeaux.



LES AGENTS MUNICIPAUX FACE AUX INTEMPÉRIES

Les agents des services techniques de la Ville se sont immédiatement mobilisés pour faire face aux intempéries exceptionnelles qui ont touchées Sucy, une partie de notre région et même de notre pays.

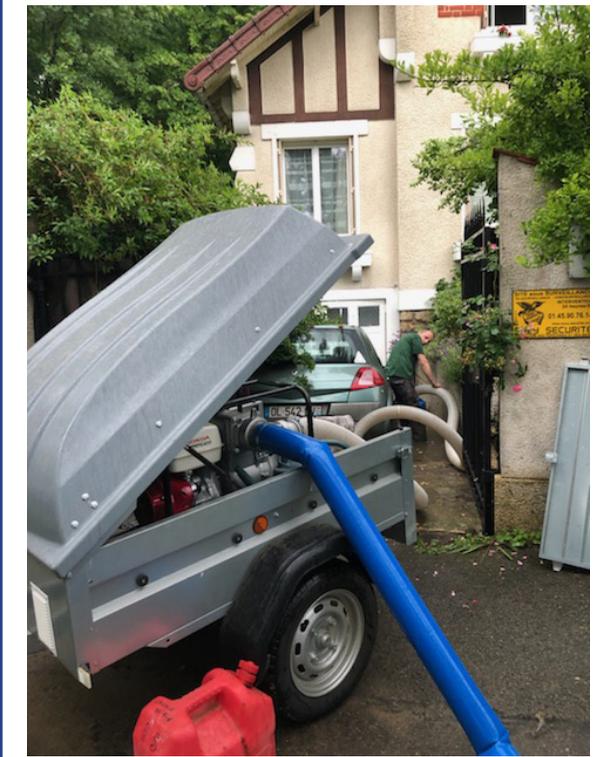
À Sucy, les services techniques qui avaient été mis en alerte dès le début de l'épisode, sont intervenus pour tronçonner les arbres ou les branches afin de libérer les chaussées sur lesquelles ils étaient tombés, pour des inondations de caves, de garages ou d'habitations en prêtant des pompes de la Ville... Si aucun blessé n'a été à déplorer, un habitant a dû être relogé, samedi, suite à l'effondrement de sa toiture. En plus des dégâts chez les particuliers, de nombreux équipements publics ont été touchés.

Leurs interventions ont permis de fournir des parpaings, des bâches pour créer des batardeaux (petit « barrage » destiné à freiner la progression de l'eau) dans les secteurs les plus difficiles.

Les services de la Ville ainsi que le Syndicat du Morbras (qui a été chargé de l'entretien du cours d'eau à la demande de la Ville) ont assuré une vigilance accrue du Morbras et des éventuels embâcles (obstacles dus à des branchages, troncs d'arbres...) susceptible d'obstruer son écoulement. Ville et syndicat restent en contact permanent et ce dernier est à nouveau intervenu en différents endroits sur demande des services techniques. Un numéro d'urgence avait été activé par la Mairie dès le samedi.

Un grand merci aux équipes techniques, aux sapeurs-pompiers et aux astreintes électriques, présents sans relâche sur le terrain. La solidarité de voisinage a également joué tout son rôle.

! DERNIÈRE MINUTE



ARRÊTÉ DE CATASTROPHE NATURELLE POUR LES INTEMPÉRIES DU 19 JUIN

La Ville a déposé mardi 22 juin, dans le délai imposé par la Préfecture, son dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Suite aux intempéries survenues le 19 juin dernier, la Ville de Sucy a immédiatement demandé à l'État, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des inondations et coulées de boues. Une suite favorable a été donnée. Sucy bénéficie donc de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations et coulées de boue du 19 au 20 juin. L'arrêté a été publié au Journal Officiel du 2 juillet 2021. À compter de cette date, les sinistrés ont 10 jours pour en informer leur assureur.

LA VILLE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS

Alors que la crise sanitaire a fortement influé sur les adhésions dans les associations dont les activités ont été particulièrement affectées, la municipalité a tenu à les soutenir, depuis le début, en leur proposant un accompagnement juridique, des formations, un espace bureautique à la Maison des Associations mais également en maintenant le niveau de subventions et en lançant une campagne de communication dans toute la ville.

Actions de solidarité à la Maison des Associations

Espace de rencontres et de dialogues, la Maison des Associations s'est affirmée au fil du temps comme un véritable pôle de ressources et de services aux associations. Un accueil chaleureux, une écoute et des réponses aux interrogations des bénévoles et Présidents, les informant des dernières réglementations gouvernementales et des aides proposées par l'État. Décidée à accompagner et à soutenir encore davantage les associations, la Ville a adressé un questionnaire en fin d'année dernière aux Présidents pour établir un état des lieux et recenser les besoins plus particuliers. Sur cette base, un plan d'action, concerté avec les associations, a été élaboré pour que la vitalité de ces structures, essentielles au bien-être et bien-vivre sur Sucy, demeure.

Voici ce qu'il est ressorti du questionnaire auquel un nombre record d'associations a répondu :

- 90 % ont dû annuler l'essentiel de leurs activités
- une vingtaine d'associations a connu une baisse du nombre d'adhérents
- 55 % craignent un impact durable sur le bénévolat, certains bénévoles indiquant ne pas vouloir reprendre leur activité
- 67 % craignent une baisse du nombre d'adhérents en 2021
- 63 % disent envisager l'avenir avec inquiétude

Plus mobilisés que jamais, les agents de la Maison des Associations ont alors répondu aux besoins urgents des associations en leur ouvrant les portes de leurs locaux durant les confinements afin de leur permettre l'accès à tous les services qu'ils proposent. Ils ont également mis à disposition des associations un compte ZOOM pour leurs besoins statutaires (AG à distance, réunions importantes).

Lieux insolites pour maintenir les activités

À défaut de pouvoir pratiquer leurs activités dans les salles ou gymnases dans le strict respect des gestes barrières et consignes sanitaires, la municipalité a mis à disposition des structures insolites. C'est ainsi que plusieurs associations ont pu continuer à accueillir leurs adhérents sous les préaux, dans les cours d'écoles, au Parc des Sports, au Parc Montaleau ou sur les espaces extérieurs du Gymnase du Fort. Une initiative fort appréciée de tous.



Fête des associations 2020, autour du lac Montaleau

1 million d'euros de subventions

Chaque année, c'est près d'un million d'euros de subventions qui est alloué aux associations de la ville sur la base de dossiers de demandes établis par chaque structure. Alors que d'autres villes ont significativement baissé le niveau des subventions, Sucy maintient depuis 2020, le niveau de subventions pour soutenir son tissu associatif. Il existe les subventions de fonctionnement ordinaires et les subventions exceptionnelles pour les projets ou besoins ponctuels. La Ville soutient aussi ses associations en leur offrant des locaux, du matériel et l'aide technique des services municipaux quand elles en manifestent le besoin. À tout cela s'ajoute la mise à disposition de terrains pour les associations intervenant dans le domaine du développement durable. Cette année, dans le cadre des subventions exceptionnelles, un accent particulier a été mis sur les associations les plus impactées financièrement par la crise. Il convient également de saluer la solidarité inter-associative, plusieurs structures n'ayant pas fait de demandes, pour que l'effort financier soit concentré sur celles qui en ont le plus besoin.

SECTEUR	TOTAL 2021
Associations sociales et convivialité	114 276,00
Associations sportives	720 460,00
Associations culturelles	33 900,00
Œuvres sociales scolaires	1 950,00
Associations civiques	3 020,00
Associations politique de la ville et jeunesse	17 800,00
Associations fêtes et cérémonies	50 000,00
Appels à projets dév. durable	3 400,00
Coopération décentralisée	7 300,00
TOTAL	952 106,00

Une campagne de soutien

Au moment même où ce numéro du Sucy Info est distribué dans vos boîtes aux lettres, une campagne de communication s'affiche en ville, sur le site internet de la ville et sur nos réseaux sociaux. «J'aime mon asso» c'est le nom que la municipalité a voulu lui donner. Une belle façon de mettre en lumière tout le tissu associatif de la ville et de faire connaître leurs besoins de bénévoles et d'adhérents.

Un guide des associations a été édité afin de recenser les associations de la ville. Celui-ci est distribué à l'ensemble des foyers de la ville en même temps que votre magazine. Un supplément inédit y a été ajouté, mettant en lumière les figures incontournables du monde associatif sucycien.



Futurs adhérents, futurs bénévoles, les associations de Sucy et la municipalité vous donnent rendez-vous le dimanche 5 septembre au Parc Montaleau pour la Fête des Associations.

CHANTIER DE PROLONGEMENT DE LA RN406 : LA PHASE BRUYANTE DU CHANTIER EST TERMINÉE !



La création des futurs ponts-rails pour le projet de prolongement de la RN406 nécessite de battre des palplanches, c'est-à-dire d'enfoncer des planches métalliques dans le sol verticalement et à profondeur importante. Ces travaux de construction incontournables mais très bruyants, permettront à terme le passage des trains au-dessus du prolongement de la RN406. De lourds travaux ont ainsi commencé le week-end du 27 au 29 mars dans le secteur de la rue Louis Thébault et ont été effectués en continu de jour et nuit car les conditions techniques de réalisation de ce chantier, à proximité des voies, imposaient des interruptions de circulations ferroviaires. Ces travaux ont engendré de fortes nuisances sonores, alors même que la Ville n'avait pas été informée du début de cette opération. Sucy avait

fait part de son très grand mécontentement auprès de SNCF Réseau de ne pas avoir été avisée de ces interventions, témoignant d'une totale indifférence pour les milliers d'habitants concernés. SNCF Réseau s'en était alors excusée par voie de communiqué, rappelant les contraintes auxquelles elle devait faire face pour ce type de chantier. En mai, la pose des pont-rails s'est achevée avec succès. Cette opération délicate consistait à positionner les tabliers (structures horizontales sur lesquelles repose la plateforme ferroviaire) sur les appuis provisoires préalablement installés.

Retrouvez le film explicatif de l'opération en scanant le QR code



Les prochaines étapes

Désormais les travaux d'infrastructure routière vont pouvoir commencer. Pour pouvoir être restituée à la circulation, la rue Louis Thibault, fermée en partie depuis octobre 2020, fera l'objet d'une déviation dont les travaux commenceront mi-juillet.

La rue restera fermée à la circulation, entre la rue Benjamin Franklin et la rue des Petits Carreaux, jusqu'à la mise en service de la déviation prévue au début du mois de novembre.

Réseau de bus SITUS (94)

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 6

Les quartiers le long des bords de Marne des communes de Sucy, Ormesson et Chennevières ne bénéficient aujourd'hui d'aucune ligne de bus régulière mais simplement de quelques dessertes spécifiques. Il a ainsi été acté de prolonger la ligne 6 actuelle (Boissy-Saint-Léger RER > Sucy-Bonneuil RER > Port de Bonneuil) depuis la gare de Sucy-Bonneuil jusqu'à la gare des Boullereaux à Champigny. Cette nouvelle ligne 6 relierait donc la gare de Boissy-Saint-Léger (RER A) à celle des Boullereaux (RER E) via la gare de Sucy-Bonneuil (RER A), le quartier des Berges, le pont de Chennevières, l'Hôpital Paul d'Égine, le collège Willy Ronis et le centre-ville de Champigny.

La ligne 6 desservira les habitants des Bords de Marne tout en leur proposant de relier deux modes lourds (RER A et E) et d'accéder à des pôles attractifs (Hôpital, centre-ville de Champigny, collège). Cette ligne sera également en correspondance avec d'autres lignes de bus du secteur. Ce prolongement devrait être mis en service en septembre prochain et la ligne fonctionnera dans un premier temps avec des arrêts provisoires, qui seront à terme aménagés définitivement.



LA DÉVIATION DE LA RN19 ENFIN EN SERVICE !

Entamée en 2014 puis reportée à maintes reprises, la déviation de la RN19 au niveau de Boissy-Saint-Léger est enfin ouverte à la circulation depuis début avril et devrait permettre de fluidifier la circulation sur cet axe stratégique entre l'A86 et la Francilienne, emprunté chaque jour par des dizaines de milliers d'automobilistes.



Marie-Carole Ciuntu, avec Bastien Rançon, directeur de la brasserie



Le futur local de dégustation

VISITE DU SITE DE FABRICATION DES BIÈRES GALLIA

Ce mardi 30 mars, le Maire, Marie-Carole Ciuntu, accompagnée d'Olivier Trayaux, Premier Adjoint en charge des Entreprises et de Jean-Pierre Chaffaud, vice-président du Territoire GPSEA chargé du Développement économique, ont visité le nouveau site de fabrication des bières Gallia sur 6000 m² à Sucy. Une construction soignée qui abrite une entreprise de qualité.



Présence de Gallia lors du dernier Popott' truck, en juin

Récemment installé dans l'Éco-parc rue Louis Thébault qui se remplit significativement avec de très belles entreprises, «le nouveau site de fabrication de Gallia à Sucy, (NDLR : le site historique de Pantin étant désormais réservé aux bières

expérimentales et à la vente à emporter), permettra à terme de multiplier par 5 la capacité de production de la société Gallia» a rappelé Bastien Rançon, le directeur de la brasserie. Le groupe Heineken, deuxième brasseur mondial, est entré en 2019 dans le capital de Gallia permettant ainsi le financement de cette expansion. L'entreprise fabrique 6 bières différentes : Weiss, Folle amour lager (bio), Pils, West ipa, Session ipa et East ipa. D'une capacité d'embouteillage de 6 000 bouteilles de 33 cl/heure, les premières ont vu le jour en mars.

Lors de cette visite, les élus ont pu découvrir le processus de fabrication de la bière ainsi que la qualité des installations. Des installations, sur 6000 m², qui seront complétées, dès que cela sera possible, par un «Beer garden», un bar situé tout à côté du site de production où les amateurs pourront déguster les bières en écoutant de la musique.

VU DANS LA PRESSE

ÎLE-DE-FRANCE | La marque parisienne a ouvert un nouveau site de production à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), plus grand que son local de Pantin (Seine-Saint-Denis). C'est désormais la plus grande brasserie de la région.

Gallia, la deuxième gorgée de bière

MARINE LEGRAND - Notre ligne d'embouteillage sort 6 000 bouteilles à l'heure, par exemple, sans compter les autres... Bastien Rançon, directeur de la brasserie Gallia, devient ainsi la plus grande brasserie de la région parisienne.

Bocaux par le géant Heineken - C'est le mastodonte Heineken qui a permis au petit projecteur amate de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), en complément de sa brasserie historique située à Pantin (Seine-Saint-Denis), depuis ses débuts, en 2010. Les premières mises en bouteille viendront d'ici peu.

Si sa capacité de production a de quoi faire palier de la cinquantaine d'autres « petits » brasseries françaises, pasque l'usine de Sucy-en-Brie attendra 40 000 hectolitres par an « Ça va plus qu'à Pantin », souligne Guillaume Roy et Jacques Feret, les cotitulaires de la marque.

« Notre ligne d'embouteillage sort 6 000 bouteilles à l'heure, par exemple, sans compter les autres... Bastien Rançon, directeur de la brasserie Gallia, devient ainsi la plus grande brasserie de la région parisienne.

Bocaux par le géant Heineken - C'est le mastodonte Heineken qui a permis au petit projecteur amate de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), en complément de sa brasserie historique située à Pantin (Seine-Saint-Denis), depuis ses débuts, en 2010. Les premières mises en bouteille viendront d'ici peu.

Si sa capacité de production a de quoi faire palier de la cinquantaine d'autres « petits » brasseries françaises, pasque l'usine de Sucy-en-Brie attendra 40 000 hectolitres par an « Ça va plus qu'à Pantin », souligne Guillaume Roy et Jacques Feret, les cotitulaires de la marque.

Pourquoi doper la production ? Pour répondre à la demande croissante et nous développer hors de l'île de France », annonce le tandem d'entrepreneurs. En effet, les ventes écoulées habituellement dans les bars, restaurants et lieux événementiels. Mais la croissance côté terrain vaide, avec de la place pour la production et la logistique, qui soit à la fois proche de Pantin de France et facilement accessible », résume Bastien Rançon. L'Écoparc de Sucy a vite convaincu les gens ont davantage envie de consommer local. Et cela nous bénéficie pleinement. La marque Gallia privilégie en effet un approvisionnement local pour ses matières premières : 80 % de notre malt vient de Philiviers (Loiret) et il est certifié HVE (Haute valeur environnementale).

Le choix de s'implanter dans le Val-de-Marne et à Sucy-en-Brie n'est pas un hasard. « C'est étonnant de nous entendre à Pantin, car nous y sommes situés en plein ville. Nos camions sont entrés dans l'abîme de la circulation », raconte Guillaume Roy.

« Nous cherchions donc un terrain vaste, avec de la place pour la production et la logistique, qui soit à la fois proche de Pantin de France et facilement accessible », résume Bastien Rançon. L'Écoparc de Sucy a vite convaincu les gens ont davantage envie de consommer local. Et cela nous bénéficie pleinement. La marque Gallia privilégie en effet un approvisionnement local pour ses matières premières : 80 % de notre malt vient de Philiviers (Loiret) et il est certifié HVE (Haute valeur environnementale).

Le choix de s'implanter dans le Val-de-Marne et à Sucy-en-Brie n'est pas un hasard. « C'est étonnant de nous entendre à Pantin, car nous y sommes situés en plein ville. Nos camions sont entrés dans l'abîme de la circulation », raconte Guillaume Roy.

« Nous cherchions donc un terrain vaste, avec de la place pour la production et la logistique, qui soit à la fois proche de Pantin de France et facilement accessible », résume Bastien Rançon. L'Écoparc de Sucy a vite convaincu les gens ont davantage envie de consommer local. Et cela nous bénéficie pleinement. La marque Gallia privilégie en effet un approvisionnement local pour ses matières premières : 80 % de notre malt vient de Philiviers (Loiret) et il est certifié HVE (Haute valeur environnementale).



BUDGET 2021 :

Vote du budget au Conseil Municipal, le 12 avril 2021

UN BUDGET DE RÉSISTANCE FACE AU COVID

Comme le budget 2020, le budget 2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire. Cependant, la Ville maintient ses taux communaux au même niveau qu'en 2010 tout en préservant le niveau de qualité des services fournis à la population et en apportant un soutien important aux commerçants et associations de la ville.

Depuis 2010, au prix d'une gestion rigoureuse, la Ville continue son désendettement qui s'élève désormais à 16,6 millions d'euros. Présenté en Conseil Municipal le 12 avril, le budget de la commune pour 2021 a été adopté pour un montant total de 46,3 millions d'euros en fonctionnement et de 18,4 millions d'euros en investissement.

Une baisse des recettes sans précédent

Le contexte sanitaire que nous connaissons a nécessairement bouleversé notre budget. La Ville a enregistré en 2020 une baisse sans précédent de ses recettes (sur le produit des services), de près de 500 000 €, du fait des périodes de fermeture ou de la baisse de la fréquentation de la restauration scolaire, des activités périscolaires, sportives ou encore culturelles. Pour autant, la Ville a continué à avoir les mêmes charges de personnel puisqu'il n'y a pas de possibilité de mise en chômage partiel pour les agents des collectivités.

En 2021, nos recettes risquent d'être également encore impactées du fait de la poursuite de la pandémie, les six premiers mois de l'année l'ont déjà démontré. Dans le même temps, des dépenses nouvelles ont été engagées pour faire face à l'épidémie (MobilTest, centre de vaccinations, soutien au commerce local, dépenses de solidarité...). À noter que pour ne pas pénaliser les familles, la Ville a maintenu les tarifs des prestations municipales au même niveau qu'en 2020 sans augmentation.

La Taxe d'Habitation disparaît du budget

Autre spécificité et non des moindres pour 2021 : la disparition de la Taxe d'habitation des budgets communaux. Celle-ci représentait 64,3% de nos ressources fiscales. Les contribuables « les plus aisés » qui continuent à la payer doivent, quant à eux, la voir disparaître progressivement de leur feuille d'impôt (1/3 de moins en 2021, 2/3 en 2022 et disparition complète en principe en 2023). Dans le budget communal, la perte de la Taxe d'habitation fait l'objet d'une compensation de l'État dont nous espérons qu'elle se maintiendra au même niveau dans le temps. Si ce n'était pas le cas, les finances communales seraient gravement en péril, à Sucy comme ailleurs. C'est un facteur d'insécurité supplémentaire pour l'avenir.

Malgré ce contexte compliqué, la commune continue d'investir notamment pour entretenir son patrimoine ce qui est une mesure de bonne gestion (voiries, écoles, équipements sportifs...). Elle prévoit également certaines opérations nouvelles qui contribueront au dynamisme de Sucy et à l'amélioration constante de son cadre de vie comme la fin de l'opération d'extension/réhabilitation du Centre Culturel ou la reprise des abords du lac de Grand Val (aménagement paysager).

Pas d'augmentation des taux communaux pour la 12^{ème} année consécutive

	2010	2015	2020	2021
Taxe d'habitation	22,28 %	22,28 %	22,28 %	Pas de vote de taux
Foncier Bâti	21,33 %	21,33 %	21,33 %	21,33 %
Foncier non Bâti	128,79 %	128,79 %	128,79 %	128,79 %

ÉLUS ET HABITANTS MARCHENT CONTRE LA PRISON



Élus de toutes tendances politiques (sauf ceux de la majorité présidentielle), parlementaires, président du Conseil Départemental, président du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), maires, conseillers municipaux et habitants étaient venus en nombre pour dire « Non à la prison de Noisieu » lors de la marche organisée par la ville de Noisieu, samedi 29 mai.

Et pour tous, c'est le mépris des plus hautes instances de l'État qui reste incompréhensible. « Lors du grand débat national, le Président de la République avait promis que rien ne se ferait contre l'avis des maires, insiste Yvan Femel, maire de Noisieu. Or, aucune concertation ne s'est faite pour ce projet de prison à Noisieu que j'ai appris par la presse en novembre 2018 ». Pire encore : il y a 2 ans et demi, la prison devait faire 700 places, elle en compte désormais 800 ! Sans que personne n'ait été prévenu de cette « inflation » de places...

« Il ne s'agit pas d'être pour ou contre des prisons nouvelles, martèle Marie-Carole Ciuntu, maire de Sucy, vice-présidente du Conseil Régional qui parlait en son nom mais également en celui de Valérie Pécresse. La question c'est : pourquoi mettre des prisons dans des villes qui n'en veulent pas quand d'autres, comme Châlons-en-Champagne ou la Roche-sur-Yon, en réclament. Il y a davantage de villes qui souhaitent une prison que de projets de construction. Surtout que le département a déjà la prison de Fresnes, qui est une honte. Nous attendons de l'État qu'il la rénove avant de penser à construire un autre grand centre carcéral. La Région a d'ailleurs proposé de cofinancer cette rénovation. Notre département n'a pas vocation à cumuler les places de prison dont Paris ne veut pas ».

Un constat qui irrite également le sénateur LR Christian Cambon : « le Val-de-Marne ne veut pas être l'office des beaux quartiers ! Pourquoi ne pas envisager d'implanter cette prison sur les 54 ha de la ZAC des Batignolles, à deux pas du nouveau Tribunal de Grande Instance de Paris ? Il n'y aurait plus de difficulté de transports (notamment pour les transferts de prisonniers) alors que les transports posent problème dans notre département et à Noisieu en particulier ».

Christian Favier, président du Conseil Départemental, lui, a réaffirmé sa solidarité avec Noisieu et le territoire « pour obtenir l'abandon de ce projet gouvernemental absurde, un projet ni utile, ni attendu ».

Et le sénateur Laurent Lafon de conclure en trois questions / réponses : « la Ville de Noisieu a-t-elle un projet pour ces terrains ? Oui. D'autres villes sont-elles intéressées par une prison ? Oui. Noisieu veut-elle de la prison ? Non. Pourquoi s'obstiner ? Alors que d'autres départements reçoivent des millions en vue des JO, pour des structures ou des voiries, le Val-de-Marne reçoit une prison ! ».



Pour tous les élus présents à la manifestation, la détermination est intacte : « les combats qu'on perd sont ceux que l'on n'a pas menés » a lancé Marie-Carole Ciuntu sous les applaudissements. Avec une détermination sans faille, les élus assurent qu'ils ne baisseront pas les bras : c'est désormais au Président de la République qu'ils entendent s'adresser. « À force d'y être allé pour plaider notre cause, je connais par cœur les couloirs du Ministère de la Justice, affirme Yvan Femel. Je suis prêt à en faire autant à l'Élysée ! ».

Retrouvez la vidéo de la manifestation sur ville-sucy.fr

40000
vaccinés

DANS LES COULISSES DE LA VACCINATION

Dès la mi-janvier, la Ville de Sucy a souhaité organiser la vaccination pour participer à l'effort de tous afin d'endiguer l'épidémie de Covid-19. Une situation inédite où les informations sont tellement fluctuantes qu'il a rapidement fallu trouver des solutions pour la mise en œuvre de cette vaccination. Découvrez les coulisses de cette minutieuse organisation portée par les agents municipaux, à votre service, et les soignants. Début juillet, ils avaient permis de vacciner près de 40 000 personnes. Un grand merci à eux !



LE JOUR J, UN ACCUEIL RÉCONFORTANT... AVANT D'ATTENDRE LE MÉDECIN

Le jour J, une dizaine d'agents dont Richard, Éric ou Corentin vous accueillent à votre arrivée au centre. Ils vous guident pour remplir les papiers nécessaires avant la consultation des médecins et vous font patienter dans le hall en attendant votre tour ! Ce sont eux également qui vous conduisent jusqu'à la salle de vaccination où vous allez patienter pour voir le médecin d'abord, puis l'infirmière. Au passage, ils déposent votre « dossier » dans les bannettes destinées aux médecins pour que ces derniers s'en saisissent au fur et à mesure des arrivées. Une organisation qui assure une fluidité appréciée des vaccinables...

TÉLÉCONFÉRENCE POUR LE NOMBRE DE DOSES

Chaque mercredi, une réunion par téléphone est organisée avec les autorités sanitaires, la Préfecture et des représentants des villes afin de déterminer de combien de doses par semaine, chaque centre de vaccination pourra disposer pour la semaine suivante. « Toutes les semaines, il fallait batailler pour essayer d'obtenir des doses supplémentaires », constate David Perre, directeur de cabinet du Maire, appuyé lors de ces réunions par Adolphe Montefiore, ancien médecin réanimateur et conseiller municipal en charge de la santé. « Durant les premiers mois, non seulement nous n'avions pas d'augmentation du nombre de doses mais nous n'avions pas non plus de visibilité sur les flacons de la semaine suivante. Cela nous a contraint à, ponctuellement, fermer le centre et les créneaux de réservation » explique ce dernier.



ARRIVÉE DES VACCINS

Trois fois par semaine, des agents municipaux se rendent à l'hôpital Sainte-Anne pour aller chercher les flacons accordés par les autorités au centre de vaccination de Sucy. Un transport très particulier auquel les agents ont dû s'habituer car il doit se faire dans le strict respect des normes de froid pour la parfaite conservation des flacons.



AU STANDARD, DES AGENTS VOLONTAIRES POUR VOS RENDEZ-VOUS « VACCINATION »

Ils s'appellent Bruno, Natalie, Claudine, Aurélie, Marie-Annick, Laura, Chloé, Clothilde, Gracinda, Fadila, Maria, Olivier, Akila, Momo, Alexandra, Laurie ou Isabelle, et ce sont les voix du standard. Leurs services étant en sommeil en raison de la pandémie, ils se sont portés volontaires pour assurer des missions au service du public. Depuis la mi-janvier, ils se relaient derrière les lignes du standard du centre de vaccination pour fixer les dates de vos injections, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.



CONSULTATION AVEC LE MÉDECIN PUIS VACCINATION AVEC L'INFIRMIÈRE

À l'appel de votre nom, vous entrez dans le box du médecin pour le questionnaire santé avant de patienter à nouveau quelques minutes pour passer entre les mains de l'infirmière qui vous fera l'injection. C'est par l'intermédiaire de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) Sucy-Noiseau que médecins et infirmières se sont immédiatement mobilisés pour assurer le volet médical du centre. À l'issue de votre vaccination, il vous est demandé de patienter 15 minutes afin de vérifier que tout se déroule au mieux pour vous. Des sièges ont été installés dans la salle de l'espace Jean-Marie Poirier où souvent, les conversations vont bon train entre « vaccinés ».



VOTRE 2^{NDE} INJECTION IMMÉDIATEMENT PROGRAMMÉE

Avant de quitter le centre, un agent municipal vous donnera rendez-vous pour votre seconde injection. Pas de risque d'oubli : un coupon de rendez-vous vous sera donné avec la date et l'heure. Pour la seconde injection, c'est votre certificat de vaccination qui vous sera remis.



UNE RÉUNION TOUS LES VENDREDIS

Tous les vendredis, entre midi et 14h, le Dr Anas Taha, représentant les professionnels de santé (CTPS) et l'équipe de la mairie dont Pascal Rech et Virginie Boudet, qui s'occupent habituellement de l'Espace Jean-Marie Poirier et qui, au pied levé, ont pris en charge l'organisation du centre, se retrouvent pour faire le point sur le fonctionnement du centre, le nombre de flacons, le nombre de rendez-vous, de vaccinés, les difficultés dans l'organisation et les solutions mises en œuvre.

LE CENTRE DE VACCINATION FONCTIONNE CET ÉTÉ MAIS CHANGE DE LIEU

À partir du mardi 6 juillet, le centre de vaccination s'installera au Gymnase Montaleau 25 rue Montaleau (Parking à disposition)
Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

À compter du 26 juillet, le centre fonctionnera uniquement : Les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h50 et de 14h à 17h50.

Des nocturnes sont organisées : Mardi 6 juillet, jeudi 15 juillet, mardi 20 juillet et mardi 27 juillet de 18h à 20h30

Les inscriptions pour les 1^{ères} doses sont prises jusqu'au 31 juillet.

Les 2^{ndes} injections et les injections uniques (pour les personnes ayant contracté la Covid depuis plus de 2 mois) se feront du 1^{er} au 28 août.



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

En ligne avec Maiaia : www.ville-sucy.fr/fr/vaccination

ou standard du Centre de Vaccination

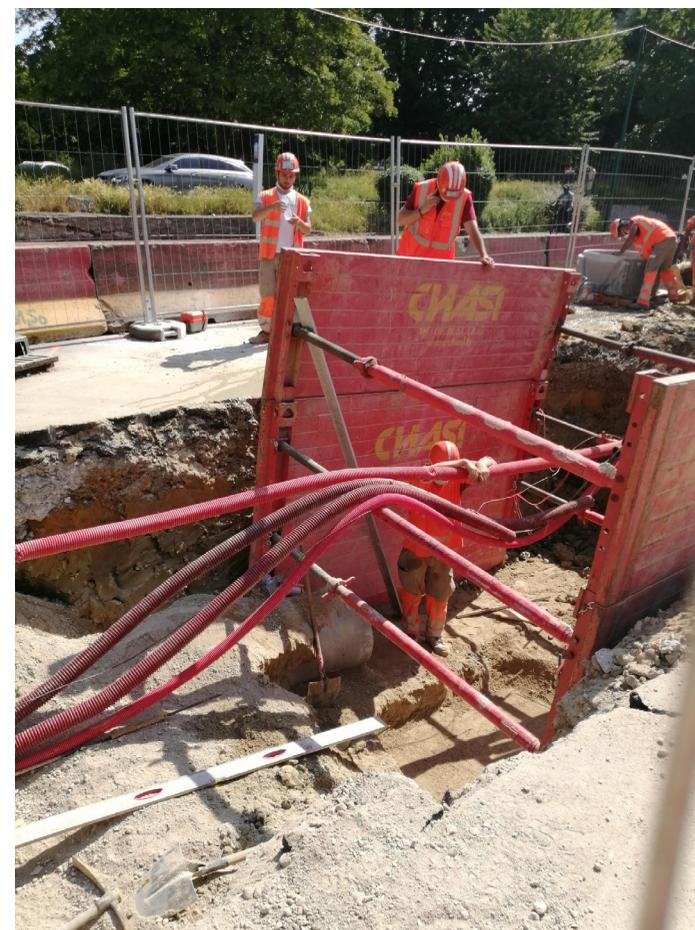
Du 6 au 26 juillet

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

À partir du 26 juillet

Les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45

01 45 90 91 11 / 01 45 90 54 14



TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX RUE MAURICE BERTEAUX

Depuis début mai, la rue Maurice Berteaux, entre la rue des Fontaines et l'avenue Winston Churchill, est fermée à la circulation pour une durée de plusieurs mois, jusqu'à l'automne.

Des travaux de dévoiement des réseaux sur la rue Maurice Berteaux sont effectivement en cours.

Ces travaux de dévoiement concernent les réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'électricité, de chauffage urbain, de Télécom et de gaz, dans le cadre du futur projet à la place de la poste (voir page 20). Les circulations piétonnes sont maintenues en toute sécurité permettant l'accès aux différents commerces.

La Poste dans ses nouveaux locaux au 8 juillet

Le déménagement de la Poste, de son emplacement actuel au pied du Clos de Sévigné, à l'angle des rues Pierre Sépard et Maurice Berteaux est prévu le 8 juillet. Des aménagements paysagers agréables et sécurisés pour faciliter les circulations piétonnes et l'accès entre le parking Montaleau, la médiathèque et les commerces du centre-ville seront également livrés cet été.



Rû de la Fontaine de Villiers RESTAURATION EN COURS SUR LES BERGES

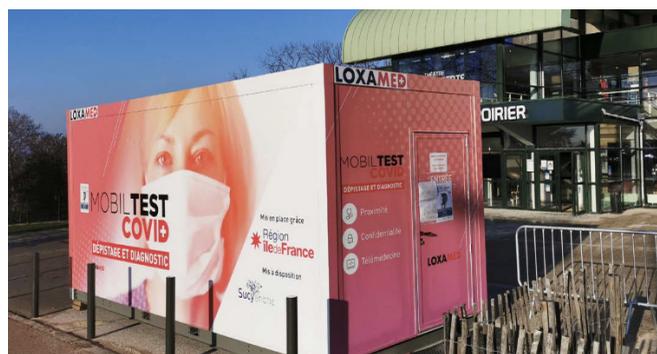
Le réseau d'assainissement départemental (collecteur d'eaux usées) qui longe le rû de la Fontaine de Villiers va bientôt faire l'objet d'une réhabilitation partielle, celui-ci étant devenu trop vétuste.

La DSEA (Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement) en charge de ces travaux a prévu de remplacer 1500 mètres de canalisation, le long de la coulée verte. Dans le cadre de cette réhabilitation, des sondages géologiques sont prévus sur le tracé du réseau, d'où la présence des piquets colorés que certains d'entre vous ont pu constater. Les travaux devraient débuter en début d'année prochaine pour une durée de 12 mois.

Cette réhabilitation a une double utilité : répondre à un objectif de santé publique et préserver l'environnement.

La Mobiltest ferme cet été Réouverture possible en fonction de l'épidémie

La campagne gratuite de Tests PCR, ouverte sur l'esplanade de l'Espace Jean-Marie Poirier, s'arrête le 3 juillet au soir. En revanche, la Mobiltest restera en place de façon à pouvoir être éventuellement rouverte à la rentrée en fonction de la situation sanitaire.



À la Maison du Rond d'Or LE CENTRE D'INFORMATIONS SUR LE DROIT DES FEMMES TIENT PERMANENCE LES VENDREDIS

Le CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles), a ouvert, depuis quelques semaines, une permanence dédiée au droit des femmes et des familles au Centre Social. La permanence accueille le public un vendredi sur deux de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 sur rendez-vous. Luttant en priorité contre les violences sexistes, elle assure une écoute gratuite et une information de proximité dédiée aux femmes et à leur

famille. Elle oriente également vers les organismes et professionnels spécialisés du domaine juridique, social et médical. Il s'agit d'une permanence généraliste qui met à disposition l'expertise de juristes pour aider les femmes et leur famille, notamment sur l'accès au droit et l'aide aux victimes. Dès les premières permanences tous les rendez-vous étaient complets. Si nécessaire, la ville sera attentive à élargir les permanences.



OPÉRATION DE PRÉVENTION POLICE NATIONALE / POLICE MUNICIPALE

Mercredi 30 juin, sur le marché, s'est déroulée une opération de prévention conjointe Police Nationale / Police Municipale. Une centaine de personnes ont profité de précieux conseils de sécurité. « *L'objectif est simple* », précise la commissaire de Boissy, « *il s'agit de rencontrer les habitants, et plus particulièrement les seniors, pour leur prodiguer des conseils de prévention et de sécurité pour leur quotidien* ». Ces rencontres ont également été l'occasion d'évoquer le dispositif Citoyens Vigilants, mis en œuvre par la Ville et l'opération Tranquillité Vacances (voir ci-contre).

Ils nous ont écrit...

Voiture ventouse sur la voie publique

« Je tenais à vous remercier ainsi que la Police Municipale pour votre action : le véhicule ventouse qui gênait la circulation des piétons sur le trottoir (chemin pour les écoliers, poussettes...) a été retiré ».

Hassane

Dépôts de déchets / incivilités

« Merci d'être passés allée Vlamincq suite à notre signalement de dépôts répétitifs de déchets devant le parking souterrain. J'espère que votre rapide intervention permettra de mettre fin à ces déplorables incivilités. Merci pour votre professionnalisme et votre très bon travail au service des habitants de Sucy-en-Brie. Bravo, c'est très bien ! »

Charles



Opération Tranquillité Vacances POUR DES VACANCES SEREINES, PENSEZ À LA POLICE MUNICIPALE !

Parmi ses missions, la Police Municipale, en lien avec la Police Nationale, organise l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Un dispositif qui vous permet de partir en vacances, l'esprit serein, en sachant que votre domicile sera surveillé par la Police Municipale. Si vous vous inscrivez à cette opération, pendant votre absence, la Police Municipale effectuera des passages chez vous, à des horaires aléatoires afin de s'assurer qu'il n'y a aucune anomalie et vous préviendra au moindre souci. Des conseils vous seront également donnés avant votre départ pour assurer la sécurité de vos biens. Inscription à faire trois jours avant votre départ auprès de la Police Municipale soit sur place, 8 place de la Fraternité (tél : 01 56 74 19 50) soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site de la Ville, ville-sucy.fr.



CINQ QUESTIONS À PHILIPPE DAMBRIN

SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT, LE DOUBLE CREDO DE PHILIPPE DAMBRIN

Fort de 40 années passées à servir dans le domaine de la sécurité publique en tant que gendarme, Philippe Dambrin, élu en charge de la sécurité, souhaite prolonger son engagement au profit des sucyciens.

1. Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Le Maire a tenu à ce qu'une délégation à la sécurité soit exercée au sein de l'équipe municipale. Cette délégation comporte deux missions distinctes : la sécurité et la réglementation du stationnement. La première mission concerne la protection des personnes et des biens, préoccupation de chaque instant pour garantir une ville où il fait bon vivre dans la tranquillité. Et pour anticiper les faits délictueux, j'ai quatre lignes directrices : l'augmentation et l'armement des agents de la police municipale, l'accroissement du réseau de vidéo-protection, l'intensification des liens des policiers municipaux avec les sucyciens et enfin, le développement de la participation de nos concitoyens à devenir acteurs de la sécurité.

La seconde mission concerne le stationnement dans notre ville avec deux axes principaux : endiguer les incivilités et les stationnements anarchiques pour le bien-être des piétons et des personnes à mobilité réduite, un sujet épidermique qui engendre très souvent des contestations, notamment lors des verbalisations. C'est pourquoi des messages d'information sont apposés sur les pare-brises pour prévenir les automobilistes avant une verbalisation lorsque les règles évoluent. Je m'efforce de trouver des solutions pour une cohabitation responsable entre l'automobiliste, le piéton et le cycliste.

2. Pourquoi armer la Police Municipale ?

Il me paraît primordial de protéger ceux qui nous protègent. Les faits d'actualité confortent cette volonté. Les policiers municipaux sont des hommes et des femmes qui n'hésitent pas à répondre aux attentes des sucyciens, en prenant parfois des risques. Cette mesure engendre une formation portant sur l'emploi de l'arme dans le respect du cadre légal, nécessite une parfaite connaissance de l'arme, ainsi que des entraînements périodiques aux séances de tir. Évidemment, tout cela, comme chacun le sait, est strictement encadré.

3. Quel sera le nombre d'agents à terme ?

L'effectif que nous allons atteindre sera de 25 agents, hommes et femmes, les recrutements sont en cours. Cela permettra de multiplier les missions de surveillance. Très prochainement, la police municipale sera présente 7 jours sur 7.



Création d'un groupe facebook, **Info sécurité sucy** pour communiquer dans le domaine de la sécurité avec les habitants

4. Il est question d'étendre le dispositif de vidéo-protection. Qu'en est-il ? Quel est l'intérêt d'un tel dispositif ?

4 nouvelles implantations de caméras sont prévues cette année : à l'entrée de ville vers le foyer de l'enfance, place Roland Cauchy, Carrefour Manitôt et une caméra vers le Centre Culturel déjà mise en fonctionnement. Ce qui portera à près d'une quarantaine, le nombre de points de surveillance par vidéo-protection. Pour 2022, nous poursuivons l'accroissement du nombre de caméras en privilégiant les deux collèges (du Parc et du Fort) et le lycée Christophe Colomb. Les caméras de surveillance sont un atout très précieux qui permet de lutter contre des faits délictueux en dissuadant les malfaiteurs. Elles contribuent aussi à identifier les personnes auteurs d'un crime, d'un délit, d'un accident ou d'incivilités. Nous ne le disons peut-être pas suffisamment, mais la plupart des élucidations des faits de délinquance qui se produisent dans notre commune sont dues à l'identification des auteurs par les images. Des agents, spécialistes en image, scrutent inlassablement les écrans et déclenchent sans tarder les secours ou les forces de l'ordre. C'est ce qui s'est produit récemment pour l'identification et la condamnation d'un auteur de rodéo. La Police Nationale a très souvent recours à notre système vidéo. Les images sont déportées au commissariat et la police nationale a d'ailleurs la possibilité de prendre la main sur nos caméras quand elle le juge utile.

5. La Ville développe le dispositif Citoyens Vigilants. Quels sont les effets attendus d'un tel dispositif ?

Il est impossible de mettre un policier à chaque coin de rue. L'une des solutions est d'associer la population de notre ville, sur la base du volontariat et dans le respect de la Loi, avec la Police Nationale et Municipale. J'ai souhaité conforter et renforcer ce dispositif déjà en place depuis quelques années. Il est important de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité des sucyciens. Nous avons besoin d'un réseau de volontaires structuré autour d'habitants d'un même quartier, connaissant parfaitement la population de leur secteur et aussi de développer un élan de solidarité. C'est surtout un moyen d'alerter et de permettre une intervention plus rapide des forces de l'ordre. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de faire de la délation mais d'améliorer considérablement la diffusion des informations et du renseignement. Avec le concours des personnes volontaires, nous améliorons notre prévention sur la délinquance et aidons le travail de la Police Nationale.

Si vous souhaitez participer au dispositif «*Citoyens Vigilants*», adressez votre candidature au Maire par mail : lemaire@ville-sucy.fr



NOTRE BRIGADE ÉQUESTRE NE PASSE PAS INAPERCUE

La Brigade équestre de Sucy, créée il y a quelques années, attire toujours autant les regards. En plus de celui des enfants, aux sorties des écoles (comme ici à l'école Montaleau) ou des plus grands dans les rues de la Ville, elle a eu les honneurs de la presse, dans Cheval Magazine, en janvier 2021.

Retrouvez le texte intégral de l'article sur ville-sucy.fr, rubrique «Lu dans la presse».



LE DOSSIER DU MOIS les formations

Être brigadier équestre

Ceux qui l'exercent sont ceux qui en parlent le mieux... En témoigne Christophe Soulard, un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) spécialisé en brigade équestre. Il opère à Sucy-en-Brie, dans le Val-de-Marne. Rencontre. PAR ELODIE PINGUET.

Du haut de leurs cob normands aux crinières flottées, Christophe Soulard et son équipier ne passent pas inaperçus dans les rues et les parcs. Lors de leurs patrouilles régulières à Sucy-en-Brie, une commune de plus de 26 000 habitants du Val-de-Marne. Il y a quelques années, la mairie a en effet décidé de créer une brigade équestre. Les principaux acteurs de cette escouade sont Ase et Balzane, un hongre et une jument cob normand, spécialement achetés pour l'occasion. Un frère et une sœur âgés à l'époque de 4 et 3 ans. Les agents qui composent cette brigade équestre sont des ASVP membres de la police municipale. « Nous n'avons pas autant de pré-

patrouilles s'il pleut beaucoup, s'il fait froid ou s'il fait trop chaud notamment », décrit notre agent. Parfois, les patrouilles font face à des événements imprévus auxquels il faut savoir aussi réagir - on peut être amené à gérer des accidents de la route, dans ce cas on va devoir faire de la régulation de circulation le temps que les collègues arrivent ». Et tout ça en gérant son cheval. Parfois, certains accidents nécessitent que les agents mettent pied à terre. L'un va alors tenir les chevaux pendant que l'autre intervient. C'est aussi le travail d'équipe!

Un métier à la portée de tous ? L'entrée de Christophe Soulard dans cette brigade équestre fut un concours de circonstances. Gendarme réserviste à la Garde Républicaine depuis 2011, passionné par les chevaux et le métier des forces de l'ordre, sans doute grâce à son père lui-même Garde Républicain, il postule un jour en police municipale. « On m'a alors dit qu'il y avait une brigade équestre qui recherchait un cavalier en urgence, à vrai dire, je ne connaissais pas du tout le milieu de la police municipale ou le métier d'ASVP. Pour exercer ce métier, pas besoin de diplôme, de formation spécifique ou de concours, les agents sont directement recrutés par les maires, qui demandent un certain niveau équestre. Un candidat devra tout de même avoir quelques qualités : un bon relationnel avec la population, le respect de la hiérarchie ou encore des bases. Tout le reste s'apprend sur le terrain. Et il est bien sûr indispensable de savoir être à l'écoute du cheval. « Forcément quand on sort de cours en carrière ou en manège, on ne sera pas du tout dans le même environnement. Je parle d'expérience avec des collègues qui sortaient tout droit des parents si le soir, ils expliquent avoir rencontré un cheval portant un nom de décolant... Heureusement que les cavaliers sont habitués aux noms parfois surprenants des équidés ! Les patrouilles sont l'activité principale de cette brigade équestre. Elles sont organisées tous les jours, deux fois par jour pendant environ 2h30 en fonction du temps et des différents impératifs. Les lieux de patrouille sont définis chaque matin. « On s'adapte aux intempéries, en faisant des plus petites



février 2021 - n° 589 - Cheval magazine - 73



Aurélie, chef de la Police Municipale

SON OBJECTIF : « APPORTER UNE RÉPONSE AUX HABITANTS »



La Police Municipale initie des contrôles de vitesse sur des axes « roulants ».

où ils nous saisissent. Évidemment, nous ne pourrions résoudre tous les problèmes d'un coup de baguette mais des solutions peuvent être mises en œuvre ».

Les maîtres-mots qui guident Aurélie sont présence et proximité. « Les effectifs vont augmenter au fur et à mesure des recrutements réalisés ou en cours, les horaires sont déjà étendus, cela nous permet d'être plus réguliers sur nos missions comme les contrôles de vitesse sur les axes roulants signalés par les habitants lors des réunions de quartiers organisées par le Maire. Cela permet aussi des prises de contact avec les habitants lorsque des faits se produisent et un travail de collaboration avec la Police Nationale ».

Si vous cherchez la nouvelle chef de la police municipale, c'est dans les rues de Sucy que vous la trouverez ! Parce que pour Aurélie, « c'est sur le terrain que se fait le meilleur travail ». Et le terrain, on peut dire qu'elle le connaît bien.

« Nous souhaitons également dispenser de bons conseils pour augmenter la sécurité des plus fragiles notamment vers les plus jeunes ou les plus âgés. Dernièrement, nous avons initié le permis piéton pour les élèves de CE2 des écoles de la ville en collaboration avec la Police Nationale, afin que nos jeunes piétons s'imprègnent des bons réflexes pour circuler en toute sécurité (voir p. 39). Nous avons également assuré la formation des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) ou des concierges des écoles qui assurent les points école, c'est-à-dire, les traversées des enfants et des parents aux abords des établissements scolaires », souligne Aurélie. « Nous les aidons à acquérir les bons gestes afin que tous soient en sécurité, enfants, parents comme agents ». Et le message que veut faire passer Aurélie, en cas de soucis, grands ou petits, il faut appeler la Police Municipale pour qu'elle trouve, seule ou en lien avec la Police Nationale, les réponses adaptées.

Entrée par la « petite porte » dans la police municipale il y a 18 ans, en tant que gardien stagiaire, Aurélie, 38 ans, a gravi tous les échelons, à grands coups de formations et de concours réussis jusqu'à occuper aujourd'hui le poste de chef de service à la Police Municipale. Autant dire qu'elle connaît toutes les facettes du métier. Entre-temps, Aurélie a enrichi ses compétences d'une spécificité « maître-chien » et n'a pas hésité à accepter des mutations tant en province qu'en Ile-de-France pour se frotter à toutes sortes de missions. Son credo ? « Pouvoir apporter une réponse aux demandes des habitants, les gens ont besoin qu'on les écoute », assure Aurélie, « mais pas une écoute de politesse, une vraie écoute qui permette de surmonter la difficulté qu'ils connaissent au moment

CHIENS DANGEREUX : PENSEZ À LES DÉCLARER !

Vous avez un chien classé en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie mais savez-vous que depuis la loi du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention (art. L.211-14 du Code Rural).

Pour l'obtenir, vous devez vous présenter à la Police Municipale muni des pièces suivantes : Photocopie de la carte d'identification de l'animal / Photocopie de la carte d'identité du propriétaire / Photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité / Passeport du chien / Photocopie de l'inscription au Livre des Origines Françaises (LOF) /

Photocopie du certificat de stérilisation ou castration si l'animal n'est pas inscrit au LOF / Évaluation comportementale de l'animal à effectuer auprès d'un vétérinaire inscrit sur la liste des vétérinaires du Val-de-Marne, consultable sur le site internet de la Préfecture / Attestation d'assurance responsabilité civile, en cours de validité, mentionnant que l'animal est assuré / Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins. **Ces démarches sont obligatoires : tout contrevenant encourt une peine de 3 mois d'emprisonnement et une amende de 3 750 €.**





Exposition

CONCERTATION SUR LA RÉNOVATION DU MARCHÉ ET LA NOUVELLE CONSTRUCTION À LA PLACE DE LA POSTE

À la Maison des Familles, samedi 5 juin toute la journée, les habitants avaient la possibilité de venir rencontrer le Maire, Laurence Westphal, adjointe au maire en charge du projet centre-ville, le service urbanisme de la Ville, l'architecte responsable de la ZAC Jacques Cholet ainsi que le promoteur Bouygues immobilier et son architecte, afin d'obtenir toutes les précisions sur les projets en cause.

Ce furent six heures d'échanges nourris avec le passage d'environ 200 sucyciens. Les réactions et points de vue exprimés allaient dans le sens d'un projet aussi qualitatif que celui du Clos de Sévigné, qui s'inscrit plutôt bien dans l'environnement existant selon les habitants et qui fait le lien entre le bourg ancien et le marché.

À la place de la Poste, un projet de qualité avec des commerces

À propos de l'immeuble qui sera construit à la place de la Poste, les habitants ont pu voir les hauteurs, l'architecture, le nombre d'appartements, de l'ordre de 70, intégralement en accession à la propriété, et le rôle de cet immeuble comme signal d'entrée de la rue Maurice Berteaux, une rue commerçante qui fait le lien entre le marché et le bourg ancien. Trois espaces commerciaux sont également prévus en pied d'immeuble.

Voici les points qui ont retenu l'attention des habitants :

- Le stationnement : 92 places de parking en sous-sol accompagnent le projet
- L'adéquation de l'architecture : côté avenue Winston Churchill avec les tours de la Cité verte et la résidence du Clos de Pacy; côté rue Maurice Berteaux, avec les immeubles du bourg ancien
- Le redressement de la voirie rue Maurice Berteaux, pour être dans l'axe de la rue du Moutier, a aussi été souligné
- La première façade de ce qui doit former la future place du marché a aussi été un élément bien perçu par ceux qui découvraient le projet

Cet immeuble est au stade de l'instruction du permis de construire, celui-ci n'ayant pas encore été délivré. Sa construction est planifiée pour commencer après la réalisation des travaux du marché, soit dans plus d'une année.

Une réunion spécifique a également eu lieu avec les riverains de la résidence du Clos de Pacy et si certains sucyciens souhaitent des explications car ils n'ont pu se rendre à cette exposition, malgré la grande amplitude horaire offerte, les élus et le service urbanisme restent à leur disposition.

Tous les panneaux présentés lors de cette exposition sont déjà en ligne sur le site de la ville et sur le marché, ils seront bientôt visibles sur les grilles.



Projet angle Avenue Winston Churchill / rue Maurice Berteaux



Changement de décor pour notre marché

Le marché a naturellement suscité également la curiosité des habitants. Un projet qui fait plus que l'unanimité car il apporte une vraie plus value par rapport à son état actuel. Personne ne conteste que le marché n'est actuellement pas qualitatif pour notre commune extérieurement, quand il ne fonctionne pas. Une halle inspirée du style «Baltard» est apparue comme la solution la plus adaptée dès lors que le marché restait à la même place.

La Ville avait intégré la rénovation extérieure du marché dans le projet centre-ville. Elle s'était assurée de la faire financer intégralement à la fois par l'aménageur SADEV d'une part, et le concessionnaire du marché Dadoun à hauteur de 400 000 euros d'autre part, pour un projet estimé à 2,2 millions d'euros.

Le concessionnaire Dadoun a considéré que ces travaux extérieurs devaient obligatoirement s'accompagner d'une rénovation intérieure. Il a donc travaillé avec la Ville et les commerçants sur une proposition de rénovation des stands, de l'éclairage et une remise aux normes générales (étanchéité, électricité...). Il est aussi apparu nécessaire de procéder à l'élargissement de certaines allées, trop étroites. Bien évidemment, ce projet fait l'objet d'une concertation avec les commerçants du marché de manière à s'assurer de sa compatibilité avec le fonctionnement en vigueur et que tous les désagréments liés au chantier soient bien pris en compte.

Ce chantier commencera après les fêtes de fin d'année, comme le souhaitent les commerçants, pour se terminer à l'été 2022. Le marché continuera de fonctionner sur place, pendant toute la durée des travaux.

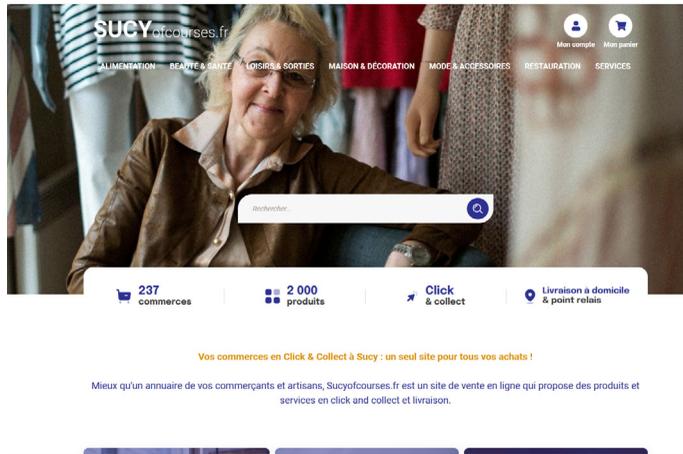
Sur le projet de rénovation extérieure, c'est donc une halle type «Baltard» qui a été proposée par l'architecte Jacques Cholet. Il décrit le projet ainsi : « le marché sera accessible de tous côtés, il sera rendu plus perméable, les circulations plus fluides. Il s'agira de rapporter sur l'existant une toiture de faible pente, dotée d'une élégante couverture en zinc, de créer un mur de soubassement habillé de briques ainsi qu'une vraie façade avec des rideaux en lames métalliques perforées. À l'intérieur, dans la nouvelle emprise – qui sera carrée et non plus rectangulaire – changement de décor : deux allées élargies à 2m40, des stands rhabillés et de hauteur différenciée selon les marchands, avec ou sans vitrine. Tout sera revu : les matériaux, les couleurs, l'éclairage des marchandises et son intensité » poursuit-il. Et une allée extérieure bien plus large qu'aujourd'hui permettra de passer du parc de la Cité Verte au parc Montaleau, dans des conditions bien plus agréables qu'à l'heure actuelle.

Enfin, alors même que le chantier commencera à la fin de la trêve des confiseurs, la pointe du marché, quant à elle, sera démolie en 2022.

SUCYOF COURSES.FR S'ÉTOFFE

Notre plate-forme locale d'achat en ligne sucyofcourses.fr poursuit son développement.

S'appuyant sur le dispositif Chèque numérique « pour un commerce connecté » de la Région Ile-de-France et son aide financière de 8000 €, la ville de Sucy a lancé ce site en novembre dernier, permettant aux commerçants sucyciens de disposer d'un outil professionnel et gratuit pour vendre leurs produits en ligne. Au fil des mois, sucyofcourses.fr compte de nouveaux commerçants qui proposent la vente en ligne de leurs produits et de nouveaux articles ajoutés. Ce sont maintenant près de 2000 produits que vous pouvez découvrir sur le site. Des plats de nos restaurateurs ou traiteurs, des spécialités de nos boulangers, du chocolat, des produits d'épicerie, des fleurs, du mobilier, des objets de décoration, du prêt-à-porter, des chaussures, des bijoux, des articles de sport, des produits et des soins de beauté... vous avez l'embarras du choix ! Les équipes de la ville, ainsi qu'un stagiaire, accompagnent les



commerçants pour les aider à enrichir continuellement leur vitrine en ligne. À la rentrée, un service de livraison à vélo sera lancé par la ville en partenariat avec Emmaüs Val-de-Brie. Cette offre complémentaire du site aura un double objectif : soutenir l'emploi local et offrir aux sucyciens un service de livraison à domicile gratuit et respectueux de l'environnement.

Pour soutenir vos commerçants sucyciens, faites vos achats sur sucyofcourses.fr !

UNE AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION DE LOCAUX COMMERCIAUX

Afin de lutter contre la vacance commerciale aggravée par la crise sanitaire actuelle et qui touche plus fortement les locaux dont les murs sont en vente, la ville de Sucy a décidé de mettre en place une aide financière spécifique pour l'année 2021. D'un montant maximum de 10 000 €, elle s'adresse aux commerçants déjà implantés qui souhaitent développer leur activité par l'acquisition foncière d'un local commercial vide depuis plus de 2 ans, situé en centre-ville et afin d'y développer une activité attractive et unique sur la commune. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service commerce de la Mairie.

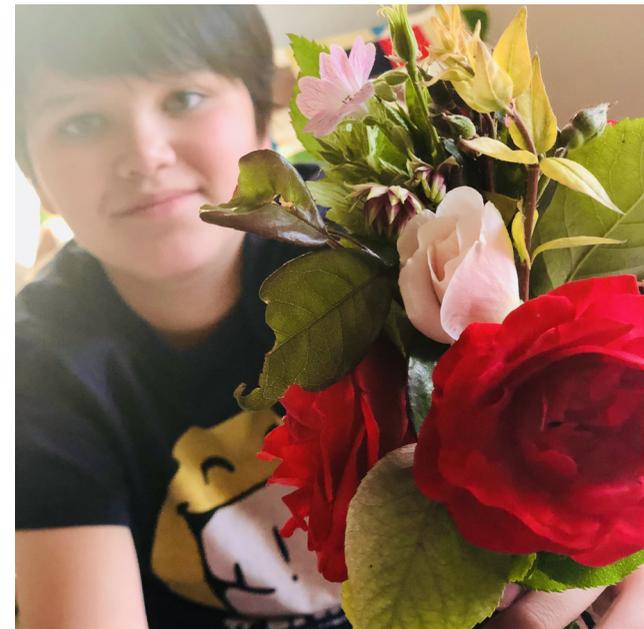
APPEL À PROJETS



©SUCY, UN LABEL D'EXCELLENCE MADE IN SUCY

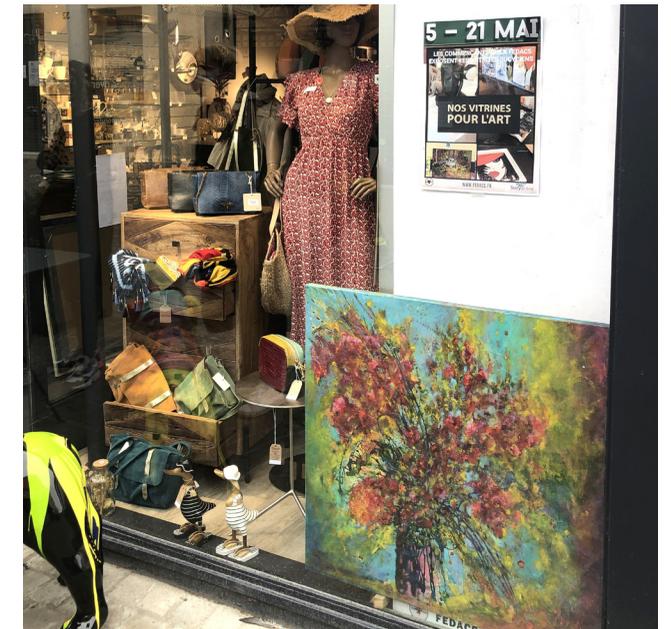
La ville de Sucy se dote d'une nouvelle signature. Telle une marque de ville, elle sera associée à notre communication dans de nombreux domaines comme l'artisanat, le développement économique, l'art, la culture, le tourisme, le patrimoine, le sport... Le premier volet de cette démarche sera le développement du label d'excellence © SUCY.

Vous êtes artisan, commerçant, entreprise ou association locale, vous fabriquez à Sucy un produit, une gamme de produits, ou une création culinaire faisant appel à un savoir-faire, une inventivité, un caractère d'exception... nous vous invitons à candidater au label d'excellence © SUCY qui récompensera une sélection de produits locaux. Découvrez sur le site de la ville les conditions de participation à cette labellisation et téléchargez le dossier de candidature à retourner au plus tard le 13 septembre 2021.



LA FEDACS FÊTE LES MÈRES ET GRANDS-MÈRES

Le samedi 6 mars, la Fedacs (Fédération des Artisans et Commerçants de Sucy) fêtait les grands-mères. Pour l'occasion, chaque achat dans un commerce adhérent donnait une chance de gagner un petit cadeau. 35 chanceux se sont ainsi vu offrir un bouquet chez l'un des fleuristes partenaires : Le jardin des fleurs, Paradoxe, Une fleur est née et Vert tige. À l'occasion de la fête des mères, une rose était offerte à chaque maman qui se rendait dans les boutiques de la FEDACS.



NOS VITRINES POUR L'ART

En avant-première de la Fête des Arts et Jardins, les commerçants de la Fedacs ont accueilli dans leurs vitrines, les œuvres d'artistes sucyciens privés de lieux d'exposition en raison de la crise sanitaire. Une action solidaire qui s'est déroulée dans tous les quartiers de la ville, puisque plus de 50 commerces ont exposé une centaine d'œuvres de 29 artistes de la commune. Les sucyciens ont pu les découvrir à travers une promenade artistique et culturelle au fil des rues commerçantes de la ville. Retrouvez les détails sur www.fedacs.fr.



LE NOUVEAU BUREAU DE LA FEDACS

Lors de l'assemblée générale de la Fedacs du 15 mars dernier, un nouveau bureau a été élu à la tête de l'Association :

Véronique Giraud Hair concept - Présidente ; **Virginie Garcia** Sport 2000 - Secrétaire ; **Christian Roussel** AM Fermetures - Trésorier ; **Patrick Cerisier** Atelier du Cheveu - Vice-Président – représentant du Fort ; **Sarah Colé** La Centrale de Financement - Vice-Présidente – représentante de la Gare ; **Sylvie Dodré** Sucy Sécurité - Vice-Présidente – représentante du Plateau ; **Abdullah Durmus** Station Total Service - Vice-Président – représentant de Manitôt ; **Marie-Laure Jagoury** Soléane Coiffure - Vice-Présidente – représentante des Bruyères ; **Louis Maia** Maçonnerie Louis Maia - Vice-Président – représentant des artisans ; **Stéphane Morele** Stef Optique - Vice-Président – représentant du Centre-Ville ; **Charlotte Motta** Atelier Beauté - Vice-Présidente – représentante du Rond d'Or ; **Michel Bouillaguet** Mine d'Or - Référent Centre-Ville ; **Youssef Dia** Pharmacie du Rond d'Or - Référent Rond d'Or ; **Dominique Giraud** Hair concept - Référent Manitôt ; **Nicolas Heyer** Le Jardin des fleurs - Référent Centre-Ville ; **Mokhetar Khaïter** ASM Climelec - Référent Plateau ; **Nathalie Roussel** AM Fermetures Référent Gare



NOUVEAU SUCYCLES A OUVERT SES PORTES EN CENTRE-VILLE

Gérant de la première concession française de cycles Giant en termes de chiffres d'affaires à Corbeil (91), Damien Berheim y accueille un grand nombre de clubs sportifs (triathlon) et de clients du Val-de-Marne dont ceux de Sucy. Ouvrir une seconde concession dans le département était donc une évidence et Sucy s'imposait pour cet habitant de notre centre-ville. C'est donc en pied d'immeuble du nouveau bâtiment Clos de Sévigné, Place Nationale que le commerce Sucycles a ouvert ses portes le 25 juin dernier. Un nom « *clin d'œil* » qui évoquera à certains la boutique de cycles autrefois présente quartier du Plateau. Première boutique en France au design soigné

du nouveau concept « *Giant City* », cette concession sucycienne propose tous les modèles de la marque. Vous y trouverez bien sûr des vélos de loisirs pour la ville, la promenade, les enfants, mais aussi des modèles à assistance électrique et enfin, pour les plus sportifs, des vélos de route, de course, de triathlon et des VTT. Une gamme complétée par un large choix d'accessoires. Giant étant le premier fabricant de vélos au monde, la concession travaille sans intermédiaire et propose un très bon rapport qualité prix à ses clients. La boutique Sucycles accueille également un atelier de réparation pour toutes les marques et un espace dédié à la position sur les vélos.

Sucycles - 1 promenade Édouard Garciot - Tél. 01 82 38 06 24
www.veloseine.fr - du mardi au samedi de 9h30 à 19h

LE BOUDOIR, ÉCRIN DE LA SECONDE MAIN

Sucycienne depuis 12 ans, Pascale est une chineuse dans l'âme. Inconditionnelle de longue date des dépôt-ventes de vêtements, elle n'a pas attendu la tendance actuelle pour être convaincue des atouts de la seconde main. Depuis plusieurs années, elle construit son projet de boutique sucycienne, un concept absent de notre commune et des villes alentours. C'est donc, au 13 rue de la Porte que le dépôt-vente « *Le Boudoir* » peut enfin vous accueillir depuis le 19 mai. Dans une atmosphère cosy et raffinée, Pascale vous propose une sélection qualitative et pointue de vêtements, accessoires et chaussures de



marque et de créateurs de seconde main. Pour proposer des vêtements en dépôt, en excellent état et uniquement sur rendez-vous, n'hésitez pas à la contacter par téléphone. Avis aux messieurs car les vêtements homme sont bienvenus pour enrichir le rayon masculin. De très belles pièces sont d'ores et déjà à découvrir des marques Chantal Thomas, Dolce & Gabbana, Marc Jacobs, Issey Miyake, Bleu Blanc Rouge, Caroll, Furla, Lancel, Robert Clergerie, Marithé et François Girbaud, Lolita Lempika... et bien d'autres... Chacun y trouvera son bonheur sans compter d'excellents conseils !

Le Boudoir - 13 rue de la Porte - Tél. 06 17 71 95 31
Facebook : Dépôt-vente Le Boudoir du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

LE CHEF CYRILLE BILLOT S'INSTALLE À LA CHAUMIÈRE, AUX BRUYÈRES

C'est dans le cadre verdoyant de « *La Chaumière* » aux Bruyères que nous avons rencontré le nouveau propriétaire des lieux, le Chef Cyrille Billot, qui nous a ouvert la porte de son univers de saveurs, de tradition, de générosité et de créativité.

Fils et petit-fils de boucher, élevé dans la tradition du produit d'excellence et du respect du client, Cyrille a su très jeune que la cuisine était sa vocation. Dès 17 ans, il démarre son cursus puis son apprentissage auprès des plus grands : Joël Robuchon, Bernard Loiseau, Joël Normand à l'Élysée sous la Présidence de François Mitterrand, mais aussi dans des cuisines de renom comme celles du Restaurant Prunier et de l'Hôtel de Crillon.

Désireux de créer sa propre activité, après un passage en école de commerce, il ouvre son premier restaurant gastronomique « *L'auberge de Ripaille* » attenant à la Boucherie familiale à Saint-Maur. Le succès est immédiat ! Au fil des années, de l'extension dans le local de la boucherie, des rénovations et modernisations, se dessine aujourd'hui un établissement renommé, à l'image de ce chef passionné : Cyrille Billot Restaurant.

Fort d'une équipe jeune, dynamique et professionnelle de 20 personnes, Cyrille Billot Restaurant accueille aujourd'hui 90 couverts en intérieur et 70 couverts en terrasse, ainsi qu'un salon privatif et une superbe cave ouverte aux clients pour la dégustation.

Mais c'est lorsqu'il parle de sa cuisine, empreinte de tradition et de modernité, et de sa carte changée au rythme des saisons que les mots de cet esthète du goût s'animent. « *Pour créer une nouvelle carte, nous confie Cyrille, je m'isole dans un cocon et fais appel à toutes les saveurs que j'ai dans ma tête, mais aussi à des souvenirs d'enfance. Le saumon fumé par nos soins, le homard et le foie gras y ont toujours une place de choix. J'aime revisiter des recettes anciennes en y apportant une touche créative grâce à des mélanges parfois improbables de textures ou de goûts. L'un des succès d'une précédente carte était au départ très audacieux : une aile de raie sauce café* » se souvient-il.



Pour Cyrille, le maître-mot c'est le plaisir : en prendre et en donner aux clients ; plaisir des papilles bien sûr, mais aussi des yeux. Cela implique un soin tout particulier à la confection de l'assiette, avec parfois des présentations spectaculaires et ludiques, comme, retour à l'enfance, cette composition de glace présentée dans une coupe géante que les clients ne pouvaient déguster que debout. Et surtout, ne jamais se prendre au sérieux ; les clients sont reçus avec attention dans une ambiance chaleureuse et amicale, presque familiale.

C'est également ce que Cyrille Billot vous proposera à La Chaumière à partir du mois de juillet où il accueillera vos moments forts familiaux ou amicaux dans la salle privative de réception et sa terrasse attenante, au cœur de ce cadre privilégié et verdoyant. Une prestation proposée avec ou sans le service traiteur du restaurant.

Mais le chef nous prépare d'autres surprises dont nous aurons le plaisir de rediscuter avec lui.

La Chaumière - réservation salle de réception auprès d'Emmanuelle au 06 21 13 35 92
Cyrille Billot Restaurant - 25 rue du Chemin Vert, 94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél. 01 55 96 27 10



CAKE & STYLE : DU GRAND-VAL AU MARCHÉ ET BIENTÔT, UN BEAU LIEU À LA GARE

Cake & Style, ce sont deux sucyciens, Christel et Pierre, cheffe Pâtissière et Chef de cuisine qui vous régaleront déjà avec leurs créations en pâtisserie sur mesure, aussi originales que savoureuses pour accompagner vos événements. Leur projet est aujourd'hui d'ouvrir une boutique, dans le quartier de la Gare, véritable espace convivial proposant la vente de gâteaux à emporter, un salon de thé et un bar à jeux de société. Pour découvrir le projet et le soutenir rendez-vous sur la page Facebook Cake & Style. Leur saga à suivre bientôt dans un prochain numéro de SucyInfo.



LE RETOUR TANT ATTENDU DES TERRASSES, RESTAURANTS ET AUTRES COMMERCE !

Il soufflait un vent de convivialité et de liberté dans les rues de Sucy ce jeudi 19 mai ! Pour la première fois depuis plus de 7 mois, les sucyciens ont pu retrouver les terrasses de leurs restaurants, bars et brasseries préférées, mais aussi franchir à nouveau le seuil des commerces de décoration, prêt à porter, accessoires de mode, esthétique... fermés depuis le 20 mars. Un moment très attendu auquel les sucyciens ont répondu présent.



DES SAMEDIS EN EXTÉRIEUR POUR LES COMMERCE FERMÉS

Les samedi 27 mars et 3 avril au matin, la Ville a autorisé les commerces fermés dits « non essentiels » à vendre à l'étalage en extérieur dans le centre-ville.

Deux arrêtés municipaux ont été pris pour restaurer une équité entre nos commerçants de proximité obligés à fermer boutique et des activités similaires autorisées à tenir leurs étals sur notre marché. Dans le respect de la distanciation et des règles sanitaires, 11 commerces fermés de prêt-à-porter, chaussures, articles de sports, décoration, cadeaux, esthétique et jeux de société ont ainsi pu retrouver leur clientèle du samedi. Heureusement, la page vient de se tourner.

O'BIO SOUFFLE SES 3 BOUGIES



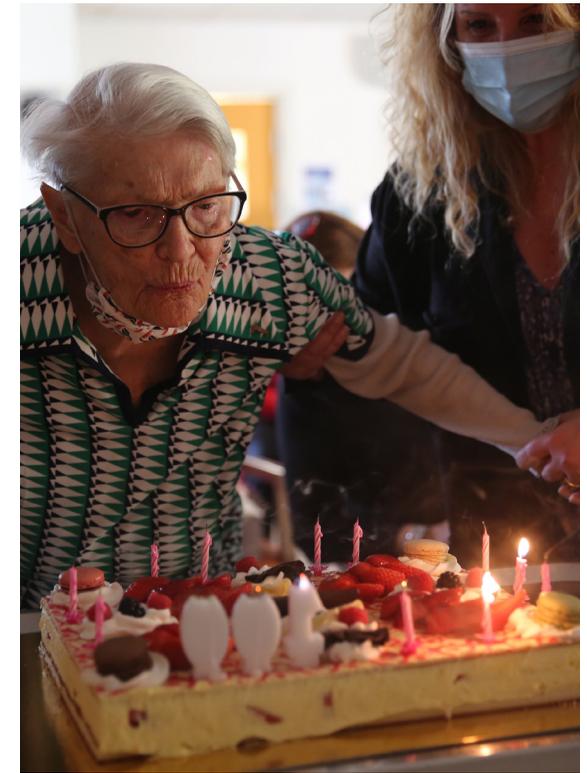
L'épicerie O'Bio, place du Village a fêté ses 3 ans d'existence le 23 mai dernier, l'occasion de bénéficier d'avantages en magasin pendant les dernières semaines du mois de mai. Également au programme, à partir du 23 mai, le développement d'un service de livraison à domicile du jour au lendemain. Enfin, fidèle à l'esprit de la boutique, O'Bio s'associe avec « les Incroyables Comestibles » pour un projet solidaire et participatif. Mouvement originaire d'Angleterre, « les Incroyables Comestibles » cherche à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout où cela est possible et à mettre les récoltes en partage. Le projet, auquel O'Bio s'associe, consiste à cultiver des herbes aromatiques et autres plantations comestibles dans deux jardinières sur la place du Village. Chacun peut venir participer aux opérations de plantation, à leur entretien et venir récolter... pas forcément les mêmes personnes ! Le 22 mai, de 10h à 15h, le lancement de cet événement s'est déroulé dans une ambiance musicale traditionnelle et les enfants ont pu apprendre à faire des semis en godet.

O'Bio - 1 place du Village - Tél. 01 45 90 54 97
Page Facebook O'bio Sucy en Brie

100 BOUGIES POUR MARIE-LOUISE À LA RÉSIDENCE DES TERRASSES

C'est le 17 avril 1921 que Marie-Louise Houll est née en Lorraine. En 1941, elle épouse Émile Kallin, qui était militaire dans la cavalerie. Jusqu'à sa 95^{ème} année, Marie-Louise a vécu à Metz avant de rejoindre Sucy, en 2016, pour se rapprocher de sa fille et de ses petits-enfants sucyciens.

Et le 17 avril 2021, c'est ici que Marie-Louise Kallin a fêté ses 100 ans auprès de sa famille et des résidents des Terrasses de Sucy où elle demeure désormais. La pimpante centenaire, qui a longtemps pratiqué, tous les jours, la marche à pied, une de ses passions, aime également beaucoup la musique et le chant, partant du principe que « quand on chante, tout va mieux », comme elle l'a confié lors de son 100^{ème} anniversaire à ses colocataires. Et c'est aussi ce qui la fait apprécier de ces mêmes colocataires qui la trouvent toujours joyeuse. De son côté, Marie-Louise ne tarit pas non plus d'éloges sur eux : « ici, tout le monde est gentil, personne ne fait la tête, tout le monde me sourit » témoigne-t-elle, une fois les bougies soufflées. Impensable de manquer un si bel événement et nous lui adressons toutes nos pensées pour cet anniversaire si spécial !



Maison des Seniors

LA RÉOUVERTURE DU RESTAURANT, UN VRAI BONHEUR !

C'est peu de dire que les seniors, habitués du restaurant de la Maison des Seniors, attendaient avec impatience sa réouverture, le 22 mars dernier. Alors, quand les premiers convives ont pu revenir prendre leur déjeuner ensemble, ils n'ont pas boudé leur plaisir. « Nous demandions juste que les personnes soient vaccinées et les gestes barrières, distanciation, masques et lavage des mains respectés, comme ils le sont encore aujourd'hui » observe la responsable de la Maison des Seniors. « L'autre grand changement a été le nombre de convives. Habituellement, nous pouvons accueillir une cinquantaine de personnes. Avec les mesures sanitaires, nous ne pouvons recevoir que 24 personnes maximum. Et en cas de besoin, nous faisons deux services ».

Quant aux activités de l'après-midi, telles que les cartes, les jeux ou le tricot, attendues avec impatience, elles n'ont pu reprendre qu'au 1^{er} juin.



LA GRANGE PREND FORME

Les travaux de la future salle de spectacle, qui sera rebaptisée «*La Grange*» et de l'extension, se poursuivent. Les différents espaces commencent à apparaître tels qu'ils existeront : grille technique, passerelle, les loges et notamment la salle de spectacle. La salle d'exposition est quasiment terminée et le nouveau bâtiment, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le visiter, baigne dans la lumière et offre un magnifique point de vue sur la Ferme de Grand Val. Les travaux continuent sur l'extérieur avec la reprise intégrale du théâtre de verdure ainsi que l'accès à la nouvelle aile et les trottoirs qui longent l'équipement neuf, avec un passage pavé de la rue de la Ferme au centre culturel.



PROMENADE SOPHIE VOLLAND

Au cœur du quartier du Fort, la promenade Sophie Volland, qui permet de relier la Place Sainte Bernadette au Parc de la Garennière, est un passage largement utilisé par les sucyciens. Les travaux de réaménagement de la voie et la mise en peinture des candélabres sont terminés. À posteriori, des lanternes moins énergivores prendront place. Ces travaux n'ont pas été faits à l'identique de l'existant mais ont bien respecté l'esprit de ce quartier pavillonnaire, aux dires des riverains.



COUPURE D'EAU DANS LE SECTEUR DU CENTRE-VILLE SUITE À L'EXPLOSION D'UNE CANALISATION

L'explosion d'une canalisation d'eau, le 24 mai, à l'intersection des rues de Sévigné et Pierre Sépard a provoqué notamment le soulèvement de la chaussée. La canalisation en question étant très conséquente, l'eau a été coupée dans un premier temps dans un très large secteur pour comprendre l'origine de la fuite et parvenir à l'interrope au plus vite. C'est une trentaine de foyers qui ont été impactés par les coupures d'eau jusqu'à une heure avancée de la nuit. Tout ce secteur a subi un écoulement d'eau très important et le nombre de maisons inondées a été heureusement assez limité. L'intervention des équipes de Suez, terminée tard dans la nuit, a permis l'installation d'une nouvelle canalisation après vérification par Gaz de France que ses réseaux n'étaient pas impactés. Le remblaiement effectué par les équipes de Suez a permis un rétablissement de la circulation dès le lendemain. Les travaux de reprise de la chaussée se dérouleront du 19 au 23 juillet. Suez prendra à sa charge tous les frais des riverains et de la commune liés au sinistre.



RUE DE MAROLLES

Les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, câbles téléphoniques, éclairages publics) ont débuté le 17 mai dernier et s'achèveront mi-juillet. Les travaux d'aménagement de voirie débiteront dans la foulée.

Coût : 188 897 €



LES SERVICES TECHNIQUES À PIED D'ŒUVRE

Suite aux intempéries du mois de juin, les services techniques ont dû intervenir sur de nombreux arbres de la commune.



TERRAIN DE BOULES DES BRUYÈRES

Suite à la demande de l'association sportive des Bruyères, la ville a posé 4 candélabres aux abords du terrain de boules.



MARQUAGE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA FOSSE ROUGE

Durant les vacances de février et en concertation avec l'équipe enseignante, des marquages de jeux ont été réalisés dans la cour maternelle pour le plus grand plaisir des enfants.



À LA CITÉ VERTE, LES RÉSIDENTS FLEURISSENT LES ABORDS DE LEUR MAISON DE RETRAITE

Le lien entre la maison de retraite de la Cité Verte et la ville est soigneusement entretenu par de petites attentions qui scellent l'amitié. C'est ainsi qu'en octobre 2019, la ville avait offert un pommier aux résidents pour planter à l'arrière de la résidence.

Cette année, les résidents ont proposé, par les voix du Conseil de la Vie Sociale de la Cité Verte et de l'association Le temps de Vivre, de participer au fleurissement des espaces publics autour de leur résidence. Ils ont sollicité la ville pour un don de plantes de massif, bénéfiques au maintien de la biodiversité.

Ainsi, mercredi 9 juin, les adjointes au Maire Sandrine Felgines et Anne-Marie Bourdinaud ont remis aux résidents porteurs de ce projet, une trentaine de plants de fleurs. Elles étaient accompagnées de Nicolas Garcia, responsable du fleurissement de la ville. Son rôle est de faire germer pour produire les végétaux qui seront mis en place dans les massifs de la ville. Ces opérations sont réalisées aux serres municipales.



5500 PLANTES ET UNE TRENTAINE DE VARIÉTÉS

Les personnels des espaces déploient leur talent, chaque année, pour mettre en place la collection été du fleurissement de la Ville. Cultivées durant l'hiver au centre horticole municipal, une trentaine de variétés composée de 5 500 plantes, embellit déjà les différents massifs floraux. Géranium, Coléus, Dahlias, Ageratum, Gazania, Œillet d'Inde... de juin à novembre. Pensées, Primevères, Myosotis et bulbes de novembre à mai. La Ville de Sucy accorde une place particulière au fleurissement.



Éco-pâturage VACHES ET CHÈVRES SONT DE RETOUR

Comme chaque année, chèvres et vaches se sont réinstallées dans le Parc de la Cité Verte et sur la Coulée Verte. Depuis 2017, elles ravissent tous les sucyciens et participent grandement à la gestion différenciée des espaces verts. Tondeuses naturelles, nos « jardinières » à quatre pattes vont de nouveau prouver leur efficacité et leur rapidité dans les tâches qui leur sont confiées. Elles permettent à la Ville de mener à bien une politique environnementale. Cette action s'intègre dans l'Agenda 21 mis en place par la collectivité. Permettant d'offrir un cadre de vie varié, les objectifs restent les mêmes : diminuer la consommation d'eau, enrichir et préserver la flore et la faune.

L'éco-pâturage complète les dispositifs existants en débroussaillant les parcelles notamment dans des endroits difficilement accessibles.



LE FLEURISSEMENT, C'EST AUSSI... ... AU PIED DES ARBRES DE LA VILLE

Baladez-vous et observez, sans doute vous découvrirez des arbres aux pieds fleuris.

Merci aux riverains qui végétalisent certaines rues de la Ville en lien avec les services. Le fleurissement est l'affaire de tous !

QUAND VOTRE BON CŒUR PROFITE AUX ENFANTS HANDICAPÉS D'HAÏTI

Depuis 2016, la Ville participe activement à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en organisant des collectes solidaires au profit d'associations humanitaires comme Pharmaciens sans Frontières (PSF 94) ou Les Amis de la Cour des Femmes (ACDF). Des associations qui recyclent les objets en leur donnant une seconde vie au profit de populations en ayant besoin. C'est ainsi que deux fauteuils roulants ont été offerts par Pharmaciens sans Frontières 94 à deux petits haïtiens jusque-là privés d'une vie d'enfant animée pour cause de handicap. Leur sourire vaut tous les discours du monde ! Depuis début février, deux jeunes haïtiens handicapés de 11 et 14 ans bénéficient de fauteuils roulants. Confiés à PSF 94 à Sucy lors des dernières collectes de 2019 (celles de novembre 2020 ayant dû être annulées pour cause de Covid), ces fauteuils ont profité d'une petite reprise du trafic aérien en direction de Haïti, fin janvier dernier, pour parvenir à leurs petits destinataires. Leur permettant désormais de profiter de leur enfance autant que leurs camarades.



« Fin janvier, une volontaire, par ailleurs chef d'école pour Air Caraïbes à Haïti, qui œuvre dans un orphelinat de Cap Haïtien a signalé à l'association Forward Haïti deux enfants handicapés qui ne sortaient que trop rarement dans la cour avec les autres enfants. A cause de leur handicap,

ils étaient coincés dans leur dortoir. En même temps, elle évoquait un jeune dentiste, venant faire des traitements aux enfants de l'orphelinat, qui manquait cruellement de matériel » se souvient Patrick Angelvy de PSF 94. Il n'en faut pas plus à Patrick pour se mobiliser et repenser aux collectes solidaires organisées à Sucy en 2019 au cours desquelles il avait récupéré deux fauteuils roulants.

« Le problème était que les vols à destination de Haïti, longtemps suspendus à cause de l'épidémie, reprenaient à peine et juste pour quelques vols ». Grâce à de solides amitiés au sein de Solid'Air Caraïbes et d'Air Caraïbes, et des efforts conjugués de tous ces « grands cœurs » les précieux fauteuils ont pu être acheminés fin janvier. « Nous avons même pu en profiter pour glisser environ 140 kg de vivres et de biens de première nécessité comme du matériel scolaire, des consommables médicaux, des compresses, seringues, sets de perfusion, des petits instruments de chirurgie dentaire mais aussi des produits d'hygiène et vestimentaires », ajoute Patrick, « tout a été immédiatement distribué dans des orphelinats et des dispensaires, en manque de tout... Un geste qui n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins sur place mais si important pour ceux qui le reçoivent... Et un geste de solidarité et de partage auquel les sucyciens participent toujours avec une énergie et une générosité sans faille ».

Opération Agenda 21

DES TÉLÉPHONES POUR LE BURKINA



Comme à chaque fois l'opération Agenda 21 permet à l'association ACDF (Amis de la Cour des Femmes) de récupérer des téléphones usagés. « Ces derniers sont ensuite confiés à ACF, notre association partenaire au Burkina, qui les remet en état de fonctionnement pour la vente » expliquait Sophie Filleur, présidente d'ACDF lors de l'opération. « Cela a permis de créer des emplois et de faire vivre plusieurs familles tout en recyclant les téléphones et les matériels usagés. Cela contribue aussi à diminuer l'empreinte carbone ». Une opération profitable à tous comme l'a confié le burkinabé, Bonkougou benewende Ismael : « je remercie ACDF et l'Agenda 21 car les récoltes de téléphone sont des vraies ressources pour moi et ma famille. Un grand merci à tous les Sucyciens ».

MÉSANGES ET PIÈGES CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



En fonction de l'espèce des arbres que les chenilles colonisent, les actions sont différentes. Ainsi, sur les pins du Parc des Sports, pour prévenir leur développement, des pièges-sacs ont été posés. « En fait, à cette période, les chenilles présentes dans les pins descendent pour manger, expliquent les agents des Espaces Verts de la Ville. Elles se retrouvent piégées en descendant de leur cocon ». En revanche, très friandes des feuilles de chêne, elles grimpent régulièrement sur ces arbres. « Sur les chênes, les cocons sont trop bas pour poser des pièges, il est nécessaire de faire intervenir une société spécialisée ». Dans le courant du mois d'avril et début mai, la société Terideal est donc intervenue à deux reprises au Parc des Sports ainsi qu'à ses abords, en pulvérisant des produits entièrement bio. Ces produits, s'ils sont sans danger pour les humains, s'avèrent très efficaces sur les chenilles.

La lutte contre les chenilles processionnaires se poursuit. Outre l'installation de nichoirs à mésanges, les plus jolis prédateurs des chenilles processionnaires, en différents points de la commune, la Ville procède à des traitements préventifs et curatifs.

À la fin avril, des nids de chenilles ont été signalés dans 3 des 4 pins de la cour de l'école du Plateau. Profitant d'un mercredi, les services techniques ont installé des éco-pièges sur les arbres concernés et ont également procédé au nettoyage soigneux de la cour de l'école à l'aide de la balayeuse.

NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES, UN GESTE LOURD DE CONSÉQUENCES

Si vous aimez les animaux, ne les nourrissez pas



Pourquoi ?

Qu'il s'agisse de pain, de légumes ou de viande, tous ces aliments sont néfastes pour leur santé. Les nourrir dégrade l'environnement, pollue le milieu aquatique, favorise le développement de végétaux indésirables ou de bactéries et attire des nuisibles, comme les rats ou les ragondins.

Nourrir les animaux les rend dépendants de l'homme



Pour prévenir des dangers sanitaires (...) l'autorité administrative peut (...) interdire, sur les territoires et pour la durée qu'elle détermine, le nourrissage d'animaux de la faune sauvage.
Extrait de la LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt - Article 41
Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, bois, promenades, cimetières, etc. des grains ou toute nourriture susceptible d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.
Extrait du Règlement Sanitaire Départemental du Val-de-Marne - Article 120
Amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450€

Avec ses parcs et ses étangs, la ville offre une grande diversité d'habitats naturels servant d'espace-refuge pour de nombreux animaux. Elle abrite de nombreuses espèces sauvages ou redevenues sauvages. Sachez-le, les animaux ont la capacité de se nourrir seuls même dans notre environnement urbain ! Ne les mettez pas en danger en les nourrissant. Bon nombre de personnes pensent bien faire en nourrissant ces espèces et leur déposent des aliments (principalement du pain). Or, l'alimentation humaine n'est pas adaptée à l'organisme d'un animal. Elle contient des apports trop importants en graisses ou en sel. Nourrir les animaux sauvages développe des carences alimentaires pouvant les affaiblir et les rendre plus sensibles aux maladies. D'autre part, les restes d'aliments déposés dans les parcs urbains et les pièces d'eau dégradent l'habitat et attirent d'autres espèces, souvent nuisibles. À long terme, cet impact favorise l'installation d'espèces exotiques qui perturbent la faune et la flore locales. Laissons l'équilibre naturel intact, en évitant de nourrir les espèces animales pour leur bien-être. D'autant que l'interdiction du nourrissage des animaux sauvages ou redevenus sauvages, est inscrite au règlement sanitaire départemental et passible d'une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €, comme vous le rappelleront les panneaux qui vont être installés sur les sites concernés.



RESTAURATION COLLECTIVE : SUCY, À L'HEURE DU BIO ET DU LOCAL

Le Groupement des Agriculteurs Bio (GAB) d'Ile-de-France organisait, le jeudi 15 avril, un séminaire (en visioconférence) sur « *L'agriculture biologique : une stratégie gagnante pour répondre aux enjeux de territoire* ». Ce séminaire destiné aux élus et agents des collectivités locales a reçu le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Il a permis aux participants de découvrir les expériences de collectivités engagées dans des projets de développement local : introduction de produits bio locaux en restauration scolaire, installation d'agriculteurs bio, développement de filières bio de proximité...

La ville de Sucey, pionnière pour le partenariat avec le GAB, est intervenue lors de ce séminaire pour partager son expérience dans le cadre de l'atelier : « *Comment développer l'approvisionnement en produits bio locaux en restauration collective en gestion directe et concédée* ».

Sucey partage son expérience d'une cuisine centrale à la pointe de l'innovation

Créée en 1958, la cuisine centrale de Sucey a été conçue pour produire en régie des repas livrés en liaison chaude. Elle s'est agrandie en 1966 afin d'avoir la possibilité de servir 1 500 repas par jour. Aujourd'hui, elle confectionne 2 000 repas par jour, pour 17 établissements : écoles maternelles et élémentaires, Maison des Seniors, restaurant municipal et portage des repas à domicile (livré par le personnel du CCAS). La cuisine centrale compte aujourd'hui dix-huit agents, dont la plupart sont polyvalents : cuisine, épluche, entretien...

Le passage au bio et au local

À partir de 2014, la démarche bio s'est progressivement mise en place avec plusieurs repas intégralement bio servis sur une année scolaire et l'introduction progressive d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les menus. Dès lors, il y a plusieurs ingrédients bios servis par semaine. À partir de janvier 2017, la démarche écoresponsable vient compléter cette expérimentation en privilégiant les denrées locales (produites à moins de 200 km), la réduction des emballages (pots de yaourts, fromages en portions individuelles) et le respect de la saisonnalité.

Ces premières expérimentations ont posé des difficultés d'approvisionnement en produits bios et locaux et des coûts plus élevés des matières premières jusqu'à deux fois et demi par rapport aux menus classiques. La ville a alors voulu améliorer cette démarche, financièrement autant que pour l'approvisionnement des produits.

Mise en place d'un accompagnement par le GAB

Fin 2018, la ville de Sucey prend contact avec le GAB Ile-de-France pour mettre en place un partenariat. L'objectif est de faire passer progressivement le montant d'achat des aliments bios de 20 à 50 % et d'accroître la part du local en facilitant l'approvisionnement. Concrètement, cela passe par la diversification des menus (un menu végétarien par semaine et un menu mixte par mois, comprenant 70% de protéines animales et 30% de protéines végétales) et la saisonnalité des produits strictement respectée (tomates et concombres de mai à novembre, kiwis de novembre à juin, raisins de septembre à novembre, par exemple).

Pour y parvenir, avec le soutien du GAB, la ville a travaillé sur le cahier des charges du marché public d'achat de denrées alimentaires afin de permettre à la coopérative Bio Ile-de-France d'y répondre. D'autre part, le GAB a été facilitateur dans la mise en relation avec les producteurs bios et locaux. Ce dialogue permanent permet de connaître les disponibilités des produits et de planifier avec les producteurs. Chacune des parties y trouve des garanties : pour les producteurs, des volumes de ventes réguliers et sans perte, pour la collectivité, des prix d'achats optimaux et des produits disponibles.



Les changements apportés par l'engagement en Bio et local

Le passage au bio local a engendré une remise en question des méthodes de travail impliquant l'engagement de tous, d'un bout à l'autre de la chaîne. L'ensemble de l'équipe de la cuisine centrale s'est formé pour s'approprier les enjeux nutritionnels des menus bios, végétariens et mixtes, travailler sur de nouvelles recettes et réaliser des cuissons basse température qui améliorent la cuisson des viandes et réduit les pertes, tout en améliorant les qualités gustatives des produits. Dans les menus mixtes, la quantité de viande est légèrement diminuée (tout en restant dans les recommandations) mais est compensé par des légumineuses, car l'association des protéines végétales et animales permet de fournir les huit acides aminés nécessaires au bon fonctionnement du corps.

Par ailleurs, les équipes de la cuisine centrale tournent quotidiennement sur un poste différent, un jour à la préparation des denrées, le lendemain à la confection des repas livrés aux personnes âgées à domicile ainsi qu'au restaurant municipal permettant ainsi à chacun de mettre sa touche personnelle. Les équipes ont aujourd'hui des produits plus bruts à travailler : les salades terreuses nécessitent plus de nettoyage, l'épluchage des pommes de terre est plus long, car elles ont des yeux et des formes plus « *torturées* », les légumineuses sont achetées sèches et non plus en boîtes. Ces évolutions leur donnent le sentiment de retravailler comme à la maison ou comme avant. Enfin, les changements dans la manière de cuisiner les produits ont nécessité des investissements. L'achat d'un four basse température permet des cuissons très lentes : un rôti peut cuire 14h (pendant la nuit). Ainsi, la viande est plus moelleuse et perd moins de poids. Un second four sera acheté cette année.

Des résultats à la clé

Aujourd'hui, à Sucey, la part des produits bio et des produits sous label de qualité représente 50 % de la valeur d'achat annuelle des produits, anticipant ainsi les obligations de la loi EGalim (qui exige que la somme des produits sous label de qualité et bio représente au moins 50% des achats annuels en 2022). Cela se traduit dans les achats par 100 % de viande française dont 80 % de bio et 60 % de produits laitiers bios. Le pain est fourni chaque jour par un boulanger de la commune différent : tous les lundis, le pain est bio et tous les mercredis, il est aux céréales. Chaque jour sont servis en moyenne entre deux et cinq produits bios par repas. Dans le cahier des charges, certains produits sont toujours bios : la compote de pommes, la ratatouille, la semoule, les pâtes.

Le choix qui a été fait à Sucey de conserver sa cuisine centrale et son personnel est une force et un gage pour assurer la qualité gustative et nutritionnelle des repas servis aux enfants de Sucey.

Merci aux agents de la cuisine centrale qui font un beau métier et aiment tant voir les enfants apprécier ce qu'ils produisent. Ils ont le goût du bel ouvrage et la qualité des préparations dans les assiettes en témoignent !

LA FORCE DU CHANGEMENT



LA PUNITION !

La vaccination continue. Notre pays sort du confinement. Restons vigilants même si c'est une bouffée d'oxygène ! Le Maire de Sucy s'est fait punir :

- 280 000€ de pénalités nouvelles avec nos impôts parce que le Maire ne respecte pas les seuils de la loi SRU en matière de logements sociaux. Il faut respecter la loi, non pas en bétonnant, mais en réhabilitant des logements pour étudiants/personnes handicapées par ex. Eviter d'être sous tutelle du Préfet et de payer une pénalité exponentielle. Il vaut mieux maîtriser aujourd'hui que de se voir imposer n'importe où demain des collectifs de 250 logements comme à Ormesson.
- Amiante école de la Fosse Rouge : l'éducation nationale s'empare du sujet. A l'origine, des dalles de vinyle amiantée. En juillet 2020, un laboratoire a réalisé un diagnostic. Malgré l'insistance des élus de SEM, de la communauté éducative, le Maire a refusé de communiquer le rapport et pour cause : il y est indiqué : « Le nombre de prélèvements réalisés n'est pas conforme au nombre de prélèvements calculé dans la stratégie d'échantillonnage (à la demande du client [de la municipalité]). Les résultats de la zone ne sont pas accrédités. ». Inadmissible ! Un dossier sanitaire explosif. L'académie a demandé de nouvelles analyses.

Vincent Giacobbi, élu Vice-président de la Commission finances du GPSEA : contre l'avis du Maire isolée, il a été élu au Territoire ouvrant de nouvelles perspectives pour vous.

Parce que nous sommes une force de proposition et de construction : nous avons influencé la ville pour avoir un budget 2021 « face à la crise ». Terme repris par le Maire qui manque d'ambition. La ville a le 3^e plus gros budget de son histoire avec des ressources en hausse.

Points - : la ville ne se désendette pas. Pénalités de 280 000€. 28 000€ un pigeonnier contraceptif !

Points + : maintien du soutien aux commerçants, nouvelles caméras, refonte salle des Bruyères, travaux amiante école des Noyers. Manques : lutte contre l'isolement, plan de soutien aux associations/habitants, projet gare, marché au Rond d'Or.

A votre écoute
 Vincent Giacobbi, Emmanuelle d'Andréa, Dominique Chesnoy
 07 81 83 15 42 - sucyenmouvement@gmail.com
sucyenmouvement.fr

SUCY ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE



Aujourd'hui, aux modes de déplacements habituels/traditionnels : piéton, motorisé (2 et 4 roues), cycliste, s'ajoutent les nouveaux modes de circulation en vogue tels que les trottinettes électriques et roues électriques. Tous ces modes de déplacements doivent pouvoir cohabiter en ville de manière sereine et sécurisée. Or, concernant nos déplacements, nous avons tous en tête une ou plusieurs zones accidentogènes ou, par chance, seulement potentiellement accidentogènes qui peuvent avoir plusieurs sources : une vitesse excessive de circulation, un manque de visibilité, une voie de circulation inadaptée, etc.

Certains villes ont déjà pris des mesures pour la sécurisation de la circulation : à Noisieu, devant l'école la rue Léon Blum est piétonne chaque matin et chaque après-midi ; à Saint Maur les axes communaux sont désormais à 30km/heure et les abords devant certaines écoles sont piétons.

Des aménagements sont aussi possibles à Sucy en Brie : au surplus des agents déjà en place, la piétonnisation des abords des écoles lors des entrées du matin et sorties de l'après-midi; la réfection de trottoirs; l'empêchement des dépassements dangereux à proximité de passages piétons; l'amélioration de la visibilité des usagers (par ex. suppression de buissons ou de stationnement obstruant la vue des automobilistes); l'incitation à une circulation motorisée apaisée via des limitations de vitesse, des signalisations visuelles (panneau, radars pédagogiques), la modification de la chaussée (chicanes, courbes), etc. Les possibilités sont nombreuses. Pensons qu'avant tout autre mode de circulation, nous sommes tous piétons et que c'est le mode de déplacement le plus écologique.

Avec la volonté d'agir concrètement, de manière visible, pour des déplacements apaisés à Sucy en brie, Sucy Ecologiste et Solidaire appelle à la mise en place d'une Commission spéciale composée de membres du Conseil municipal de chaque groupe politique et de riverains de chaque quartier de la Ville afin d'analyser les risques et des besoins de circulation de chaque mode.

Vos élus Sucy Ecologiste et Solidaire
 Retrouvez-nous sur www.sucyecologistesolidaire.fr

NAISSANCES

OCTOBRE : Lilou Barrois.
JANVIER : Asaf Aktas. Théo Boutaud. Ilyan Chalada. Issam Chambon. Iris Dediene. Antoine Destreguil. Jade Ducorps. Alaz Özen. Abygaël Roy. Lino Savic. Nathanaël Volet. Castille Vulin.

FÉVRIER : Hania Alikier. Zeyn Ben Mansour. Cyrine Berriche. Check-Douwa Boiguile. Leela Del Vecchio. Lila Freahe El Benai. Madleen Khalfi. Ema Koxha. Valérian Nguyen Demange. Elena Oszisman. Dorian Pop. Lucas Rebeyrol. Khakim Shakhtamirov. Sandro Simeao Dufour.

MARS : Chiara Anex. Joëline Aroumougame. Kamila Benabbas. Jade Bitoungui. Raphaël Blondel. Laureline Bouffard. Kaïs Bouillon. Wahil Chakour. Aminata Diarra. Léa Fekhaoui. Neva Gomes Soares. Octave Gouvy. Théo Grégoire Etcheverry. Suzanne Leyx. Victor Louis. Athéna Marques. Léo Méline. Matthieu Michoux. Djibril-Mediboye N'Diaye. Lahna Sebai. Axel Sibille.

AVRIL : Jahden Adde. Safir Aslam. Tao Carcreff. Sofia Harfouche. Laetitia Neda. Pharel Nestor-Charles. Hayda Sissoko. Kilian Somesan. Roxanne Vandenoortgate.

MARIAGES

JANVIER : Cyril Arbaut et Clémentine Ricordel. Abdelhakim Ketam et Zehira Bouanani. Jérôme Ferrandiz et Lucile Pujol.

FÉVRIER : Lionel Gras et Héloïse Battistini. Spencer Nice et Victorine Pawlowski.

MARS : Victor Bancu et Eléa Nita. Vishnu Varathalingarajah et Lagine Jeyapalan.

AVRIL : Benyahia Allab et Asma-Wahiba Augustin. Max de Lacaze et Chadon Assi. Jean Nkoto Mpan'elim et Titi Kosi Mfulu. Ibrahim Diabate et Aminata Souaré. Manuel Gonçalves Ferreira et Valentyna Medyk.

DÉCÈS

JANVIER : Ariane Przybylski née Didier, 55 ans. Pierre Legar, 74 ans. Jovo Malic, 80 ans. Léon Beaumont, 91 ans. Odette Lascaux née Desmettre, 91 ans. Hocine Henane, 75 ans. Bernard Balavoine, 72 ans. Michel Pierre, 72 ans. Philippe Barisien, 70 ans. Jean Marc Girault, 93 ans. Marie Lecourbe née Zuchowski, 93 ans.

FÉVRIER : Lazare Perez, 85 ans. Claude Mailaender, 81 ans. André Defradat, 79 ans. Jeannine Bocognano, 86 ans. Anne-Marie Le Joncour née Lhémy, 76 ans. Henriette Lerglantier née Pruvot, 92 ans. Raymonde Maillart née Bigot, 98 ans. Marc Rouvio, 83 ans. Milan Stojilkovic, 82 ans. Philippe Kirchheim, 70 ans. Maria Lourenço Dias, 81 ans. Jacques Giraud, 90 ans. Marko Berisic, 83 ans. Renée Feugret née Wargnier, 85 ans. Raymond Thioux, 94 ans. Pierre Megessier, 75 ans.

MARS : Denise Blaye née Flamant, 87 ans. Marie-José Hudebine, 86 ans. Odette Tremblay née Vacavant, 83 ans. Salif Traoré, 75 ans. Michel Souche, 88 ans. Émile Michelet, 93 ans. René Sebag, 84 ans. Georgette Paradol née Mensignac, 98 ans. Yvette Baudoin née Pardon, 100 ans. Jean Costa, 94 ans. Yanis Bika, 8 ans. Sylviane Guillaume, 74 ans. Germaine Harbonnier née Scour, 93 ans.

AVRIL : Ruth Vautard née Wachenheimer, 91 ans. Annick Patard née Lemée, 77 ans. Jacqueline Goujon, 89 ans. Alain Giraud, 86 ans. Monique Corvaja née Hivelin, 88 ans. Daniel Kréher, 79 ans. Meriem Barboucha née Chahbi, 81 ans. Françoise Assous née Toutard, 81 ans. Pierre Beau, 87 ans. Bernard Muller, 73 ans. Marie-Thérèse Arquez, 76 ans. Ammar Mellouli, 70 ans. Antoine Ulm, 88 ans.

Élections régionales et départementales à Sucy
 VOICI LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR : SCRUTIN DU 27 JUIN 2021

Élections régionales

Le taux de participation a été de **37,30 %**

Valérie Péresse	Liste d'Union de la Droite (LUD)	56,47%
Julien Bayou	Liste d'Union à Gauche avec des écologistes (LUGE)	26,07%
Jordan Bardella	Rassemblement National (RN)	9,19%
Laurent Saint-Martin	Liste d'Union Centre (LUC)	8,27%

Élections départementales

Le taux de participation a été de **37,86 %**

Jean-Daniel Amsler et Marie-Christine Ségui	Union de la Droite	65,83%
Denis Özturun et Éliane Simon	Union à gauche avec le PCF, LFI, EELV	34,17%

Vous pouvez retrouver tous les résultats par bureau sur ville-sucy.fr

SUCY ENSEMBLE



De la démocratie participative ou à quoi sert l'opposition.

L'opposition à Sucy-en-Brie représente 45,6% des votants. Cependant, vos propositions et vos questions sont systématiquement ignorées ou rejetées appauvrissant ainsi les débats et les réflexions. Construire un dialogue démocratique est pourtant le seul levier pour nous permettre de relever les défis de la transition écologique et du vieillissement de la population et bâtir une société plus durable et solidaire. Votre parole sera toujours notre moteur que ce soit sur le renouveau des quartiers ou sur tous les autres sujets au centre de notre vie de citoyens acteurs responsables.

Lucie Astic
lucie.astic@sucyensemble.fr

Liliane Boudier, une vie entière consacrée aux sucyciens



Très impliquée dans la commune depuis 1943, Liliane Boudier s'est éteinte à l'âge de 96 ans le 16 mai dernier. Cette sucycienne de naissance a œuvré durant tout son parcours professionnel, pour les enfants et personnes âgées de la commune. Dès 1963, elle rejoint le service scolaire de la mairie où elle sera à l'origine de la création des classes découvertes et des premiers transports scolaires. Elle participe également à la naissance du premier centre aéré de la Région qui, dès ses débuts, rencontrera un vif succès. Son désir d'accompagner les autres la suivra durant tout son parcours. En 1978, elle entre au centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et transforme l'ancien Bureau d'Aide Sociale en CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) où elle viendra en aide aux familles en difficulté. Très investie également auprès des seniors, elle mettra en place sur la commune, leurs premiers voyages dédiés. Un parcours professionnel qu'elle a su enrichir par son profond humanisme et un sens aigu du bien pour tous, laissant le sentiment à ceux qui l'ont côtoyée d'avoir été en présence d'une femme rare. La ville de Sucy salue son engagement au service de la ville et adresse toutes ses pensées à ses proches.

Maison de la Presse, rue du Moutier : disparition de Gérard Bonnerot



C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de Gérard Bonnerot, des suites d'une longue maladie. À la tête de la Maison de la Presse de la rue du Moutier depuis de nombreuses années celui que tout le monde appelait par son prénom, Gérard, était rapidement devenu une figure locale du centre-ville. Il laisse un grand vide parmi ses collègues commerçants. « C'était vraiment un très bon copain, un homme dynamique, un bon vivant, toujours là quand on avait besoin de lui », se souvient Véronique Giraudo, présidente de la FEDACS, la Fédération des Artisans et Commerçants de Sucy dans laquelle Gérard était très impliqué. « Lors des fêtes, il était toujours là de bonne heure, pour aider à installer les stands ou pour cuire les chipos/merguez. C'est une terrible perte pour nous tous ». Âgé de 63 ans, papa de deux enfants, Gérard allait bientôt être grand-père. La Ville et la FEDACS ont organisé un hommage auquel chacun pouvait assister, samedi 3 juillet. Le Maire, Marie-Carole Ciuntu, et la municipalité s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches et leur présentent leurs plus sincères condoléances.

Un sourire d'enfant s'en est allé



C'était un petit garçon de huit ans qui voulait être comme les autres. La joie de vivre incarnée, disent ses parents encore sous le choc de son décès brutal, le 22 mars au sortir de son école de la Fosse-Rouge à 13h30. Yanis avait une malformation cardiaque congénitale. Il le savait. Il était suivi tous les trois mois par sa cardiologue, qui, consultée une dizaine de jours auparavant, n'avait pas décelé d'aggravation. Il n'était pas question d'intervention chirurgicale. Pourtant, à 50 mètres de son école, le petit garçon a fait un arrêt cardiaque qui lui a été fatal, malgré l'intervention des adultes présents, puis des pompiers, qui n'ont pas pu le réanimer.

Depuis la rentrée scolaire, le médecin lui avait toutefois interdit les cours de sport avec ses camarades de CP et Yanis le regrettait amèrement. Car lui, il adorait le foot. Supporter du PSG, une complicité qu'il partageait avec son papa, il rêvait d'y jouer en club. Il avait autrefois pu faire du judo à l'âge de 5 ans, malgré sa cardiopathie. Mais du foot, ses parents préféraient éviter. « Il adorait aussi aller à la piscine ou faire du vélo avec ses petits frères, Matis, 6 ans et Nelson, 3 ans » raconte sa maman. « Quand j'ai récupéré Yanis à l'école ce jour-là, il m'a dit à plusieurs reprises qu'il voulait rentrer à la maison, or ce n'était pas du tout dans ses habitudes. Je lui demandé s'il était fatigué, s'il avait mal quelque part. Il m'a dit non. Puis il est devenu tout pâle et est tombé dans le coma », poursuit-elle, en ayant beaucoup de peine à retenir ses sanglots après un drame si récent. Un choc aussi pour ses frères cadets. Dans la famille, on est extrêmement soudés. On se voit souvent. On fait la fête ensemble pour les anniversaires, Noël ou Halloween... « Yanis était toujours partant pour faire la fête, et la famille, c'était très important pour lui. Nous sommes six frères et sœurs, Yanis avait trois cousines et un cousin d'un âge proche du sien », explique sa tante, sœur aînée de la maman de Yanis. « Dans ce malheur, je me dis qu'il est parti entouré des siens, imaginez si c'était arrivé pendant la classe... »

C'est aussi pour une fête de famille, un baptême, que Yanis s'était récemment rendu à la Martinique avec son papa qui en est originaire. Le petit garçon était tombé amoureux de cette île. Il rêvait d'y retourner, cette fois avec toute sa famille. « À la maison, Yanis ne se plaignait jamais, il avait la joie de vivre, bougeait tout le temps. Il fallait lui dire "va doucement", mais ça fait de la peine d'empêcher son enfant de jouer », se remémore sa maman. Yanis voulait vivre normalement. Et quoi de plus normal pour un petit garçon de 8 ans ?

La Ville de Sucy présente ses plus sincères condoléances aux parents de Yanis, à ses frères, à ses grands-parents, oncles et tantes, ainsi qu'à tous ses proches dans la peine.



LES ÉLÈVES ONT RETROUVÉ LE CHEMIN DE L'ÉCOLE FIN AVRIL

Après trois semaines de vacances forcées en raison de la pandémie, le Maire s'était rendu à l'école Jean-Jacques Rousseau pour voir comment le personnel municipal et les enseignants géraient la problématique la plus sensible, la restauration.

Nos petits sucyciens étaient sagement en train de manger leur repas, quand le Maire de Sucy, Marie-Carole Ciuntu est venue à leur rencontre. Les enfants ont pris plaisir à répondre aux nombreuses questions sur les repas, la façon dont ils avaient vécu les semaines de confinement. Jauge dans les réfectoires, aération, services successifs mis en place... Marie-Carole Ciuntu a longuement échangé avec chaque membre du personnel présent sur la prise en compte de ces différentes contraintes, dont les tâches sont plus ou moins faciles selon la configuration des écoles.



Purificateurs d'air LA VILLE MESURE LEUR EFFICACITÉ DANS DES ÉCOLES TESTS

Afin de mesurer l'utilité des purificateurs d'air dans les écoles, la Ville a lancé, fin mai, une campagne de tests dans deux écoles avant d'étudier les suites à donner.

Parce que la question des purificateurs d'air dans les écoles s'est posée, la Ville a souhaité disposer de tous les éléments « techniques » pour en décider. « Le mot d'ordre pour les écoles est d'ouvrir régulièrement les fenêtres pour bien aérer, que ce soit dans les classes ou dans les salles de restauration », souligne Christophe Chartrain, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, périscolaires et les centres de loisirs. « Mais dans certains établissements, compte-tenu des spécificités des écoles, l'aération



UN PERMIS PIÉTON POUR LES PLUS JEUNES

Comme annoncé par la chef de la Police Municipale (voir page 19), le permis piéton pour nos jeunes élèves a été relancé : une séance d'information comportant des mises en situation sous forme de jeux a eu lieu dans toutes les classes de CE2 de la ville, comme ici, le vendredi 21 mai au profit de l'école primaire des Bruyères. Une parfaite collaboration entre la Police Nationale et notre Police Municipale qui a aussi permis aux enfants d'appréhender la police sous un autre angle.

La première remise des diplômes aux jeunes piétons désormais formés, s'est déroulée en juin, en présence de l'élu en charge de la Sécurité, Philippe Dambrin et des représentants de la Police Nationale et Municipale.



École Jean-Jacques Rousseau



École du Plateau



Collège du Petit Val

Concours de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) LES ÉLÈVES SUCYCIENS FONT BRILLER LA LANGUE FRANÇAISE

Chaque année, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) invite écoliers, collégiens, lycéens à participer à ses concours pour la « Défense et illustration de la langue française » afin de les encourager à s'exprimer par écrit. L'année dernière, à Sucy, huit élèves avaient été récompensés. Cette année, ce sont 19 jeunes qui sont distingués autour de 5 thèmes « Expression écrite », « Jeune nouvelle », « Poésie », « Arts et Maths » et « Maths au quotidien ».

Dans la catégorie « Jeune nouvelle »

- Laura Correla, Katia Gaillard, Ylise Ghindri (4^{ème} Collège du Petit Val) : Accessit

« C'est lors d'un grand projet d'écriture de nouvelles fantastiques, mené avec les professeurs documentalistes Mmes Cosnier et Cayet, que nous avons remarqué le fort investissement de plusieurs groupes parmi nos 4^{èmes}. Il nous a semblé normal de mettre en valeur leur travail en les inscrivant au concours de l'AMOPA. Nous sommes très fières de voir que leur dur travail a été récompensé », nous confie Amélie Gabalda, professeur de français.

problèmes de mathématiques ! Tous les élèves ont participé à chaque étape car nous, les enseignantes, tenions à ce que ce soit un travail collectif », expliquent, avec fierté, Audrey Dominique, professeur de mathématiques et Cécile Beyer, documentaliste, « nous avons ensuite choisi les 6 meilleurs rendus (5 problèmes + 2 pages de couverture), pour envoyer un livre de maths (voir lien ci-dessous ou QR code en fonction de ce que l'on pourra mettre) qui a été très bien récompensé...puisque'il est arrivé 1^{er} au concours! »

Participant activement, les écoles primaires de la ville n'ont pas été en reste dans ce concours :

Dans la catégorie « Arts et Maths » :

- Louise Guilloux (CM2 École J-J. Rousseau) : 1^{er} prix
- Mathias Lapize de Salée-Évenou (CM2 École J-J. Rousseau) : 2^{ème} prix
- L'école Jean-Jacques Rousseau s'est distinguée grâce à Louise et à Mathias qui, appuyés par leur maître, Pascal Putavy, ont brillamment mêlé les arts et les maths.

Dans la catégorie « Expression écrite »

- Romain Passot (CM2 École du Plateau) : 2^{ème} prix
- Rafaël Corne (CM2 École du Plateau) : Accessit.

« Nous avons participé au concours d'expression écrite organisé par l'association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, pour lequel nous avons imaginé une ville du futur. Nous sommes heureux de notre prix : pour Romain, le 2^{ème} prix ex-aequo et pour Rafael, le prix Accessit » précisent les deux élèves de CM2 de l'école du Plateau. L'an dernier, Rafaël avait déjà obtenu le 2^{ème} prix ex-aequo.

Dans la catégorie « Poésie »

- Oscar Ibara (5^{ème} Collège du Fort) : 1^{er} prix ex-aequo
- Sarah Arves (5^{ème} Collège du Fort) : 2^{ème} prix ex-aequo
- Juliette Duquenne (5^{ème} Collège du Fort) : 1^{er} accessit

« C'est une grande fierté pour l'enseignante que je suis que la plume talentueuse de mes élèves soit reconnue et récompensée par ces prix », témoigne Adeline Rey, leur professeur de français.

Dans la catégorie « Maths au quotidien »

Le collège du Fort s'est également illustré avec un premier prix à :

- Hugo Boisson, Valentin Hoxha-Rouzière, Morgane Martinez-Thiébot, Moira Lliares-Godefroy, Lenny Ortega-Gamboia, Sonia Poucin (6^{ème} Collège du Fort) : 1^{er} prix.

« Grâce à sa participation au concours « AMOPA - Maths au quotidien, une classe de 6^{ème} du collège du Fort, a découvert le logiciel Genially et a créé en ligne des

JOURNÉE DE LA PRÉVENTION À LA GARE LE PUBLIC ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS



Comme chaque année, le pôle Prévention de la Maison des Jeunes et des Parents organisait sa Journée de Prévention à la gare. L'objectif ? Faciliter l'accès à l'information face à certaines conduites à risques et certaines pathologies, mais également connaître les démarches à adopter en cas d'exposition à ces risques « Sensibiliser la jeunesse à toutes les conduites à risque et créer du lien entre les jeunes sucyciens et les services de la Ville » tel est le résumé que fait Élodie Marie, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, au sujet de cette journée. Cette année, l'évènement s'est tenu le mercredi 19 mai 2021 sur la place de la Gare. C'est avec une météo capricieuse que nos différents partenaires et participants ont dû composer ! De 11h à 18h, les sucyciens ont pu découvrir les diverses activités proposées par les dix partenaires de l'évènement : la Croix-Rouge, Créteil Solidarités, Wimoov, Alpha Handicap, AIDES, la préfecture de police, le Centre de Coordination d'Ile-de-France de Dépistage des Cancers, le département du Val-de-Marne, Transdev ainsi que le Club des Entrepreneurs de Sucy. Au rendez-vous de cette journée : informations sur le dépistage du cancer, dépistage VIH/SIDA, vaccination DTCP gratuite ou encore des simulateurs de conduite dans le cadre de la prévention routière. Des professionnels de la médecine alternative (naturopathe, sophrologue, ostéopathe) étaient également présents pour délivrer leurs conseils dans les domaines de prévention qui leurs sont propres. Comme chaque année, cette journée était aussi l'occasion de célébrer les grands gagnants du jeu : « Dessine-moi une action de prévention ». Les heureux gagnants ont arboré un grand sourire à la vue de leurs dessins exposés durant toute cette journée.



Élodie Marie, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse devant les affiches des gagnants par catégorie qui ont été exposés lors de la journée de Prévention mercredi 19 mai, sur le parvis de la gare RER.

Jeu Concours 11/20 ANS

« DESSINE-MOI ... UNE ACTION DE PRÉVENTION »

L'équipe du Pôle Prévention a le plaisir de vous annoncer que le concours de dessin « Dessine-moi une action de Prévention » a été un véritable succès !

L'adjointe au Maire à la Politique de la ville, Marie-Dominique Penaud et la conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Élodie Marie ainsi que le Pôle Prévention tiennent à remercier chaleureusement les 142 participants qui ont concouru, ainsi que les 730 personnes qui ont pris les temps de voter.

Un remerciement particulier est adressé à l'établissement scolaire du Petit Val qui s'est pleinement saisi du projet avec ses élèves de 3^{ème}.

DEUX JEUNES SUCYCIENS DIPLÔMÉS DE LA MARINE NATIONALE

Créé en 1971, le centre de Préparation Militaire Marine (PMM) « Capitaine de Frégate Kieffer », accueille chaque année une cinquantaine de jeunes de 16 à 25 ans. Durant 15 samedis de l'année scolaire, ils y découvrent la Marine Nationale et vivent une expérience unique et enrichissante (formation militaire générale et maritime, maniement des armes, premiers secours...). Avec en point d'orgue, un stage découverte de la vie en équipage à Brest, mais annulé pour Covid l'an passé. La session 2019-2020 a accueilli Nathalie Bessent, 19 ans, et Aubin Maupertuis, 17 ans, deux Sucy-ciens diplômés en mai 2020 au Fort de Villeneuve-Saint-Georges, Aubin étant même sorti major de la promo !



Nathalie Bessent

« J'avais déjà fait auparavant une PMM Découverte. C'est un choix effectué parce qu'il se rapproche au maximum du métier que je souhaite exercer : policière à la Bac puis à la BRI. Je suis en terminale pro Métiers de

la sécurité et viens de signer pour devenir adjoint de sécurité. La PMM m'a épanouie. Sincèrement, je ne m'attendais pas à ça : le sport, en entraînements très physiques, les cérémonies... Tout m'a plu. Seule déception : ne pas avoir pu passer le permis côtier. À cause du Covid ».



Aubin Maupertuis

« Après mon stage de seconde dans une entreprise d'affrètement d'avions, je me suis intéressé aux avions de chasse, à l'armée, aux porte-avions. Je me suis rendu au Cirfa de l'école militaire à Paris et j'ai appris l'existence de la PMM. Je souhaite désormais devenir marin, je suis en terminale (maths et physique)

et espère intégrer une prépa pour passer le concours de l'école navale des officiers à Brest. La PMM m'a énormément apporté : connaissance des métiers de la marine via des cours théoriques et des quiz, - j'aimerais devenir technicien armes et munitions ou systèmes d'armes, sport, parcours d'obstacles, nœuds marins, tir, 3 cérémonies, le permis côtier que j'ai passé avant le confinement... Tout m'a passionné. Je pense que j'étais plus impliqué que je ne le suis au lycée ! »



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Judi 20 mai, des classes de l'école maternelle des Noyers ont participé à des ateliers de découverte au Verger, aux ruches et aux vignes de Sucy, dans le cadre des Classes Biodiversité (dispositif unique, créé à Sucy) pour la journée mondiale de l'abeille, ainsi qu'à la journée internationale de la biodiversité qui a lieu le samedi 22 mai.

Remerciements aux partenaires associatifs pour ces animations : Les Apiculteurs, La Confrérie des Coteaux de Sucy et l'association Terre d'Ici.

SUCCÈS DES STAGES SPORTIFS PROPOSÉS PENDANT LA FERMETURE DES ÉCOLES

Les annonces gouvernementales annonçant la fermeture des établissements scolaires et le changement de dates des congés ont totalement bouleversé l'organisation de la Ville et celle des familles pour les vacances de printemps. D'autant que les ALSH, accueils de loisirs sans hébergement, étaient soumis aux mêmes contraintes sanitaires. Les familles se sont ainsi retrouvées sans système de garde, la semaine précédant l'ouverture des centres de loisirs.

Face à ce constat, la Ville, par l'intermédiaire du Service des Sports et de l'Office Municipal des Sports, a donc mis en place, en urgence, des stages sportifs. Dans le respect des mesures sanitaires, ces dispositifs se sont déroulés en extérieur et s'organisaient en plusieurs équipes. Accessibles aux maternelles et élémentaires, ces formules, très souples dans les horaires, ont ainsi pu faciliter l'organisation d'un grand nombre de familles tout en permettant à leurs enfants de pratiquer du sport en dehors du cercle familial. Les enfants ont ainsi pu pratiquer bon nombre d'activités sportives en extérieur soit à la Cité Verte pour les 3 à 5 ans, soit au gymnase du Plateau pour les 6 à 12 ans avec un accès aux différents terrains du Parc des Sports (courts de tennis, piste d'athlétisme, beach volley, terrains de foot ou de rugby...).



Pour toutes les activités proposées, les éducateurs ont porté une vigilance particulière au respect des mesures sanitaires mais ont également décliné les sports dans une version individuelle permettant ainsi d'observer une distanciation de 2m entre chaque enfant. Et sur chaque site, des sous-groupes étaient constitués pour limiter au mieux les échanges.

Au total, plus de 1 230 inscriptions ont été enregistrées et une quinzaine d'éducateurs ont participé à ce dispositif pour le plus grand réconfort des familles qui ont exprimé, nombreuses, leurs remerciements auprès des services de la Ville. **Une formule gagnante pour petits et grands !**

Gymnastique rythmique NOS CHAMPIONNES OUVRENT DES MASTER CLASS

Même si elles mettent un terme à leur carrière sportive en équipe de France, nos deux championnes de Gymnastique Rythmique, Danaé Collard et Hélène Deconninck, n'en déposent pas pour autant ballons ou rubans. Alors qu'elles poursuivent leur formation d'entraîneurs, elles proposent désormais des Master Class. Après un parcours sportif d'excellence au sein de la Fédération Française de Gymnastique, plus de quatre ans en Équipe de France de Gymnastique Rythmique à l'INSEP, et autant en Pôle France, Danaé Collard et Hélène Deconninck ont mis fin à leur carrière. Elles n'abandonnent pas pour autant la GR car l'une et l'autre poursuivent leur formation d'entraîneurs. « Elles nous font la joie au sein du Club de GR SUCY de partager leur expérience et leurs compétences auprès des jeunes générations » évoque la présidente du club, Nathalie Deconninck. « Le club est heureux de les accompagner dans leur reconversion,



elles qui ont tant donné pour la France et leur Club. Danaé et Hélène sont fidèles à notre association depuis l'âge de quatre ans et c'est une immense fierté pour nous qu'aujourd'hui elles entraînent au sein de la ville de Sucy. C'est ainsi que pour la première fois des Master Class de Gymnastique Rythmique seront organisées à Sucy ». Elles s'adresseront à des jeunes issus de la gymnastique rythmique, de la gymnastique artistique et de la danse et auront lieu à la Toussaint 2021.

Si vous désirez rejoindre le club — contact : Tél : 06 14 56 44 67 — clubgrsucy@gmail.com

LE JUDOKA SUCYCIEN LUKA MKHEIDZE, VICE-CHAMPION D'EUROPE



C'est avec une médaille d'argent que le jeune Luka Mkheidze (25 ans) est revenu des Championnats d'Europe de judo qui se sont déroulés à Lisbonne (Portugal) du 16 au 18 avril. Licencié au club Sucy Judo depuis 2016, l'athlète, qui avait remporté le bronze en 2020, a ainsi réalisé sa meilleure performance. Un titre de Vice-Champion d'Europe qui a ouvert à ce judoka natif de Tbilissi (Géorgie) les portes de la sélection officielle pour les JO. De son côté, Axel Clerget (34 ans), qui combat dans la catégorie des moins de 90 kg, a été battu au 2^{ème} tour de ces mêmes Championnats au bout d'un combat de presque 7 minutes. Récemment revenu à la compétition après neuf mois d'arrêt pour une pubalgie, le judoka de l'équipe de France, double médaillé mondial (3^{ème} en 2018 et 2019) et médaillé d'argent à l'Euro 2017, obtient lui aussi sa première sélection olympique. Gageons qu'il n'y va pas pour faire de la figuration...



LUKA ET AXEL SÉLECTIONNÉS POUR TOKYO 2020 ... EN 2021

Le sélectionneur des équipes de France de judo a dévoilé une première sélection le 20 avril pour la future échéance olympique de Tokyo 2021, du 23 juillet au 8 août 2021. Outre le célèbre leader de l'équipe de France masculine Teddy Riner, deux sucyciens font partie des heureux élus ! Luka Mkheidze (- 60 kg), et Axel Clerget (- 90 kg) figureront donc partie des 16 judokas français en quête de médailles.

3 QUESTIONS À LUKA MKHEIDZE

Quel a été le moment le plus fort de ces championnats d'Europe ?

L. M. : C'est mon quart de finale car j'affrontais mon camarade de l'équipe de France, Walide Khyar avec qui j'étais en concurrence pour Tokyo. J'avais forcément un peu de pression ! On était tous les deux à 100 %, la victoire n'a pas été facile. J'ai marqué sur waza ari à plus de 2 minutes de combat et à la fin, deuxième waza ari, puis je gagne par ippon.

Comment vous préparez-vous aux JO et quelles sont vos chances de médaille ?

L. M. : J'ai d'abord soufflé une semaine auprès de ma famille, le temps de digérer ma première médaille en championnat d'Europe ! J'ai enchaîné avec un stage international de 5 jours la semaine du 26 avril aux Pays-Bas. Nous avons pu avoir de nombreux partenaires durant 8 entraînements. Il y aura d'autres stages, mais la Covid nous oblige à une organisation de dernière minute. On progresse vraiment grâce aux combats contre les meilleurs. Je n'aurai pas de compétition avant les JO, c'est un choix des sélectionneurs, il faudra faire avec. Quant à la médaille, j'y crois, bien que ne faisant pas partie des huit favoris de ma catégorie. Dans une compétition où il y a beaucoup de pression, tout peut arriver. Je vais essayer de ne pas trop me la mettre, car c'est source d'erreur.

Cette sélection représente-elle un rêve d'enfant, la consécration ?

L. M. : C'était mon rêve de participer aux JO, de revenir avec une médaille. C'est en voyant à la télé un athlète géorgien gagner une médaille d'or quand j'avais 8 ans que j'ai eu envie de faire du judo...

SOUTIEN AUX HANDI-ATHLÈTES

NÉLIA BARBOSA, EN ROUTE POUR LES JO EN PARACANOË



La canoëiste de 22 ans, amputée d'une jambe il y a trois ans, enchaîne depuis les victoires en championnats. En vue des Jeux paralympiques de Tokyo du 24 août au 5 septembre, Nélia Barbosa mène de front ses entraînements biquotidiens ou des stages intensifs et des études de design graphique interactif. Elle raconte sa passion que rien n'arrête.

J'adore les sports de glisse sur l'eau, la sensation de légèreté et de vitesse que cela procure. Il faut mettre en action tout son corps pour ne faire qu'un avec le kayak », raconte la jeune sucycienne. Cette passion, Nélia Barbosa l'a très vite attrapée. Enfant, elle joue du violon, mais l'envie de bouger la démange. C'est au détour d'une colonie de vacances à 12 ans et demi qu'elle découvre le kayak. « J'ai tout de suite accroché et cherché un club en région parisienne », se remémore-t-elle. Ce sera le Red Star Club Champigny. « Au début, j'étais énormément stressée par la compétition. Il faut se lever tôt, souvent il fait extrêmement froid. J'ai pris mon temps... » Pourtant, les stages dans les Alpes et les Pyrénées lui font revoir ses appréhensions. Elle commence à apprécier la « compét ». En 2015, elle achète son propre kayak, adapté à son petit gabarit. Ses progrès sont alors fulgurants. Malheureusement, la maladie génétique qu'on lui a diagnostiquée à 18 mois, la neurofibromatose, progresse aussi. « Une tumeur massive à la cheville m'empêchait de me chausser, de courir, j'avais déjà subi plusieurs interventions quand un chirurgien orthopédiste m'a parlé d'amputation, pour un meilleur confort de vie », explique l'athlète. Qui prend le temps de la réflexion et s'assure qu'elle pourra continuer le sport. Fin 2017, on l'ampute sous le genou droit. « Je vis beaucoup mieux avec ma prothèse qu'avec mon pied malade », assure-t-elle.

À l'été 2018, elle sort de six mois de rééducation en centre spécialisé, plus motivée que jamais. « La chose qui m'importait, ce n'était pas de marcher, mais de savoir quand j'allais reprendre le kayak. Mon entraîneur me l'avait promis et j'en faisais un peu en piscine », raconte-t-elle dans un sourire. Dès son retour au Club, on la sollicite pour le paracanoë, mais elle pensait ne pas être « éligible ». Il lui faut s'adapter : plus de slalom en kayak, mais des sprints en ligne droite avec un bateau plus long (5m20 et 12 kg) et moins stable. Elle vise alors les JO de Paris 2024. Mais ses titres aux compétitions nationales lui assurent direct une place en équipe de France 2019, et dans la foulée, aux JO de... Tokyo. « Aux Championnats d'Europe, j'avais peu de stress car je ne connaissais pas mon niveau, je suis arrivée en finale sans pression ».

La pression, elle l'aura davantage au sortir du premier confinement. Depuis le début de l'année, elle a fait trois stages en Guadeloupe, « là où la météo est plus clémente », et vient de recevoir une prothèse adaptée à la compétition d'une valeur de 6000 €, grâce à la générosité de donateurs. « Ainsi, je navigue comme les valides, ça va des orteils jusqu'à la tête, raconte Nélia. Je ne pense qu'à la ligne d'arrivée, pas aux concurrents, mais la course, c'est explosif, ça casse beaucoup ». Mi-mai, il y a eu la Coupe du Monde, puis peut-être des Championnats d'Europe avant les JO, où elle sera parmi 90 athlètes de sa discipline. Le reste du temps, elle cumule deux entraînements par jour avec des études en 1^{ère} année de design graphique, option interactivité au lycée L'Initiative (Paris 19^{ème}), après un BTS de design produit. Des journées à son image : à 200 % !

UN PALMARÈS AU TOP

Nélia court en catégorie KL3, athlètes capables d'utiliser au moins une jambe.

Vainqueur de la Coupe du Monde 2020 sur 500m et sur 200m

Championne de France 2020

Bronze à l'épreuve préolympique Tests Event 2019

4^{ème} aux Championnats de Monde 2019

Vice-championne d'Europe 2019



PENDANT LA PANDÉMIE, LES ÉCHANGES SAUVÉS PAR LE NUMÉRIQUE

Course virtuelle à travers le monde avec le Ellentalgymnasien de Bietigheim-Bissingen

« Courez avec nous à Ellental » : sous cette devise, du 14 au 18 avril dernier, le Ellentalgymnasien de Bietigheim-Bissingen a organisé une course virtuelle afin de rejoindre symboliquement ses villes jumelles.

Un parcours autour du monde, à effectuer par les élèves et les enseignants à leur rythme, individuellement ou en famille, en marchant ou en courant. Le maire, Jürgen Kessing, a donné le top départ avec un message vidéo pour lancer les participants vers leur première étape, Aranjuez (Espagne). La course s'est poursuivie via Sucy, avec un message vidéo de bienvenue et d'encouragement de notre Maire, puis Surrey Heath (Angleterre), Overland Park (USA), jusqu'à Tupungato (Argentine). A suivi la longue route vers Kusatsu (Japon), avant de rejoindre Szekszard (Hongrie) sur le chemin du retour à Bietigheim.

Deux jours avant la date limite, l'Ellentalgymnasien a réussi à parcourir la belle distance de 46 691 kilomètres ! « Bravo, vous avez gagné ! » a lancé Marie-Carole Ciuntu aux lycéens allemands « grâce à vous, on reste en contact et on se bat pour se revoir un jour en présentiel ! ».

Des échanges forts entre le lycée Christophe Colomb et nos villes jumelles

En ces temps difficiles, les contacts entre les professeurs en charge des traditionnels appariements scolaires avec l'Allemagne et les USA et leurs homologues restent solides, même si la mise en place de projets à distance en allemand et en anglais s'est révélée malheureusement très compliquée cette année.

Néanmoins, un nouvel échange à distance, avec une correspondance entre élèves, a commencé à germer entre les élèves d'allemand du Collège du Parc et les collégiens du Ellental Gymnasien de Bietigheim-Bissingen.

Malgré les conditions très difficiles d'accueil des élèves dans nos établissements scolaires, comme dans ceux de nos villes jumelles, certains projets d'échanges (devenus virtuels) se poursuivent.

Échange virtuel avec un lycée Italien

Aussi dans le sillage du succès du premier échange entre les élèves d'italien du lycée C. Colomb et les élèves de français du lycée Europa Unita de Chivasso, près de Turin en Italie, en 2019, les relations se nouent et un beau projet à distance a pu être monté grâce à l'énergie et à l'investissement de Mme Guillemard, professeur d'italien et de son homologue, Maria Elena Ghironi, professeur de français en Italie.

L'échange a commencé avec une correspondance individuelle entre les élèves et la mise en place des projets collectifs de classe à classe.

Au programme : les fêtes de fin d'année et les traditions, la gastronomie, l'école et le système scolaire dans les deux pays, et pour finir, un projet de vidéo de nos villes respectives présentées par les élèves.

« L'échange virtuel a été très motivant pour les élèves qui espèrent matérialiser l'échange en voyage l'année prochaine ! » nous dit Mme Guillemard. Vivement un retour à une vie sans pandémie pour que nos jeunes puissent à nouveau se rencontrer en personne et revivre les moments de partage culturels et linguistiques qui font la force de nos jumelages.

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU JUMELAGE

Lors de son assemblée générale d'octobre 2020, l'association pour le jumelage et les relations internationales a élu Sophie Filleur comme présidente. Elle est par ailleurs conseillère municipale déléguée au jumelage, aux relations internationales et à la coopération décentralisée.

Forte de sa longue expérience associative, la nouvelle présidente souhaite développer davantage les activités du jumelage pour l'ensemble de la population sucycienne. Des groupes de travail se sont ainsi constitués au sein d'un conseil d'administration élargi pour mettre en musique les nombreux projets : organisation du traditionnel Noël du jumelage, création d'une charte de partenariat avec les établissements et associations, maintien des liens d'amitié avec les villes jumelles via des visioconférences, préparation des projets post-covid qui s'annoncent nombreux et très enrichissants !

« La compréhension de l'autre passe d'abord par la connaissance de sa langue » affirme Sophie Filleur. Le maire souhaitant ouvrir les cours de langue au plus grand nombre, c'est désormais le jumelage qui assure l'organisation des cours de langues dispensés par la Ville. « Ma priorité est d'offrir aux Sucyciens de tous âges, des

cours de langue et activités annexes (stages, animations linguistiques et culturelles, échanges etc.) qualitatifs et abordables, en créant une synergie entre les cours et les autres activités de l'association » rajoute Sophie Filleur.

Cette dynamique s'appuiera sur une coopération encore plus étroite avec les établissements scolaires et le tissu associatif sucyciens.

En préparant nos jeunes générations à devenir des citoyens européens (et du monde), les liens avec nos villes jumelles actuelles et à venir en sortiront renforcés et ces actions contribueront plus largement au mieux vivre ensemble et à la paix.

Un autre axe innovant concerne la coopération décentralisée. Beaucoup de très belles associations humanitaires sont actives à Sucy. L'union faisant la force, l'association pour le jumelage et les relations internationales souhaite les fédérer pour construire ensemble de beaux projets de solidarité à destination des pays qui en ont le plus besoin. Pour impulser ces nouveautés, la nouvelle présidente peut compter sur une équipe de bénévoles dynamiques, et aux profils variés, qui représente parfaitement la population sucycienne dans toute sa diversité.

Nouveauté !

LES COURS DE LANGUE DU JUMELAGE

À la rentrée 2021-2022, les cours de langues du Centre Culturel seront assurés au jumelage.

Le cours d'anglais pour les enfants et pour les jeunes ainsi que les cours d'anglais, allemand, espagnol et italien pour les adultes seront proposés dans leur formule traditionnelle dans un nouveau lieu mis à la disposition du jumelage Place du Rond d'Or.

De nouvelles activités linguistiques, tels ateliers à thème (culinaires, voyages...) ou stages (éveil à une langue, théâtre, préparation aux examens ou aux entretiens et CV en langues...) viendront agrémente et enrichir les propositions actuelles.



Si ces cours vous intéressent, rendez-vous sur la page: www.ville-sucy.fr/jumelage
Renseignements et inscriptions à partir du 30 août

DAME NATURE À SUCY

Du 11 au 26 septembre prochain, la Société Historique et Archéologique de Sucs-en-Brie (SHAS) proposera à l'Orangerie du Château une exposition exceptionnelle consacrée à l'histoire de la Nature à Sucs : un thème qui n'a jamais été abordé lors de nos expositions précédentes.

Notre ville a été fondée dans un cadre de toute beauté : les pieds dans l'eau et la tête couronnée de forêts. Elle s'étend en effet sur plusieurs espaces différents : la fin du plateau briard à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, un plateau couvert de limons favorables à la culture céréalière, qui a été pendant longtemps la principale activité agricole de Sucs ; des versants occupés par des bois et par la vigne, une culture florissante jusqu'à la crise du phylloxéra à la fin du XIX^e siècle, et que la Confrérie des Côteaux de Sucs a reconstituée avec bonheur sur quelques terrains privilégiés ; des parties basses, couvertes d'alluvions récentes et longtemps occupées par des espaces marécageux, aujourd'hui remblayés pour faire place à des activités artisanales et industrielles créant des emplois pour nos concitoyens. Au sommet une forêt dense, le bois Notre-Dame, possession jusqu'à la Révolution française du chapitre de la cathédrale de Paris, et qui dut contribuer à la construction de sa charpente au XII^e siècle. Tout autour du quadrilatère primitif du village, côtoyant l'église Saint-Martin citée dès 811, des pentes occupées en partie par les domaines des châteaux que se sont fait construire au XVII^e siècle des officiers royaux, désireux de profiter des étendues giboyeuses qu'offraient les forêts d'alentour. La plupart de ces domaines ont fait l'objet de lotissements dès le début du XX^e siècle, mais la ville a su préserver des espaces verts, les parcs des châteaux, véritables poumons au cœur de l'urbanisation.

Les fermes ont constitué jusqu'à une date récente le symbole de la vocation agricole de notre village. On en a compté une douzaine à Sucs. Chaque château en possédait une, plus ou moins étendue – 117 hectares pour la ferme de Pacy, 153 pour la ferme Charpentière. S'y ajoutaient des fermes « privées », réparties autour du vieux village ou tout proches de l'église, comme la ferme Coat, la dernière à disparaître. De très gros troupeaux de moutons y étaient regroupés et nos rues voyaient passer jusqu'aux années 60 de paisibles vaches gagnant à pas lents leur pâturage. Les moulins de Touillon, d'Amboile et de La Tour valorisaient les productions céréalières, les premiers utilisant le cours du Morbras, le dernier la force du vent au point le plus haut de Sucs.

De petits sentiers sillonnant les versants offrent encore aujourd'hui l'image de ce que pouvaient être les vignobles d'antan. Jalonnés de jardins, de vergers, d'espaces boisés, ils sont pour le promeneur une découverte sans cesse renouvelée d'une nature apaisante, et beaucoup sont à l'origine de rues aujourd'hui fréquentées. La Coulée verte, près de l'ancienne fontaine de Villiers, et la vallée du Morbras que l'on découvre à partir du parc départemental constituent des buts de promenade en pleine nature.

Oui, Sucs a la chance d'avoir préservé un site remarquable et d'avoir résisté à une urbanisation galopante, sans entraver toutefois sa croissance au sein de la banlieue parisienne.

Exposition ouverte à l'Orangerie du Château du 11 au 26 septembre
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30,
les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

DU FOIN SUR LES PLANCHES

Pour la 3^{ème} année consécutive, un spectacle de la SHAS sera proposé pour illustrer l'exposition de l'association. Il sera joué tous les samedis et dimanches à 15h et 16h30 à l'Orangerie. « *Mettre en scène l'Histoire, c'est faire un voyage dans le temps* ». En voulant créer un spectacle historique sur la nature à Sucs, une troupe de comédiens s'embarque pour une incroyable épopée. Entraînés par la roue d'un vieux moulin, les protagonistes emmènent avec eux de délicieux souvenirs du passé, mais aussi des caractères bien trempés. Arriver au lever du rideau sans prendre l'eau ne sera pas chose aisée ! Laissez-vous porter par cette aventure théâtrale pleine d'humour qui fera assurément tout un foin...

Concours de la SHAS

DÉPOSEZ VOS DESSINS LE 4 SEPTEMBRE

La Société Historique et Archéologique de Sucs (SHAS) organise à l'occasion de son exposition annuelle de septembre 2021, un concours de dessin sur le thème : la nature à Sucs. Concours destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans, toutes les techniques sont possibles : dessin, peinture, collage... sur un support de format A4 ou A6, un léger relief est accepté.

Au dos du support doivent être indiqués : le nom et prénom, l'âge, l'adresse mail ou le n° de téléphone afin de prévenir les gagnants.

Les dessins sont à déposer à l'Orangerie du Château, samedi 4 septembre de 14h à 18h.

La remise des prix aura lieu le jour de l'inauguration de l'exposition, vendredi 10 septembre 2021.

Pour tous renseignements complémentaires : info@shas.fr



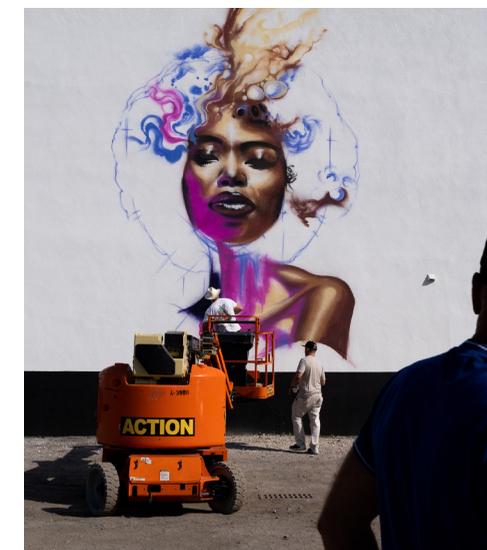
ANTOINE MARTIN, UN OBJECTIF DISCRET POUR SAISIR LES ÉMOTIONS

À 23 ans, Antoine Martin est déjà un professionnel accompli. Diplômé de l'école Spéos, il a reçu le Prix du public au Grand prix du photoreportage Paris-Match 2019. Il publie « *Quand je serai jeune* », un ouvrage de 160 pages, témoignant du passage à la vie active. Itinéraire d'un photographe gâté.

C'est tout jeune qu'Antoine Martin s'initie à la photo, avec l'appareil de son père, photographe amateur, comme l'était d'ailleurs son propre père. C'était en vacances, vers 12 ou 13 ans. Et la passion familiale ne l'a jamais quitté. L'idée d'en faire peut-être son métier germe dès le lycée. Mais il est lucide : « *c'est un monde plutôt flou, un milieu assez dur où il y a beaucoup de professionnels* », rappelle-t-il. Ses doutes s'évaporent devant les encouragements familiaux. Après un Bac ES en 2016, il entre à l'école de Condé à Paris, dont l'enseignement ne lui paraît pas assez spécifique. L'année suivante, le jeune sucycien intègre Spéos, de renommée internationale, dont il sort diplômé au printemps 2019. « *Nous avions des profs issus de milieux variés, des conférences hebdomadaires avec des directeurs de magazines, iconographes, directeurs de festivals...* », se remémore-t-il. Il décide alors de concourir au Grand Prix du photoreportage de Paris-Match et y remporte le Prix du public avec ses clichés d'un combattant de Mixed Martial Arts (MMA). Un départ en fanfare – « *80 000 participants et 26 sélectionnés* » – qui lui ouvre les portes d'une collaboration avec le studio Hans Lucas. « *C'est un collectif de quelque 500 photographes dans le monde qui met à disposition sa plateforme de diffusion et offre l'opportunité à nos clichés d'être utilisés par une grande agence comme l'AFP, Reuters, Belga ou Imago* », explique Antoine Martin. Un bon moyen de se faire un nom pour le jeune photographe documentaire, qui a toutefois bien conscience qu'il s'agit là « *d'un travail de très long terme* ».

La clé du succès selon lui ? « *Savoir aller chercher la bonne personne au bon moment* ». Pas évident pour un jeune homme modeste et réservé de nature. Antoine puise son inspiration dans ses expériences de vie, « *les gens que je rencontre, les lieux que je visite* ». Armé de son appareil 35 mm, à peine plus encombrant qu'un smartphone, mais au look d'un modèle argentique, il a l'art et la manière de mettre en confiance les plus réticents à un shooting. Il a ainsi encore sur le feu un reportage sur Allapattah, quartier coloré de Miami où il espère retourner cet automne pour son reportage sur une communauté d'artistes, devenue une référence. Il rentre tout juste du Cameroun où, avec la Fondation Francis Ngannou (champion de MMA), il a suivi des jeunes sportifs et revient avec « *Les autres chemins de l'école* », qu'il espère bien vendre...

En attendant, créatif et ambitieux, il s'apprête à publier « *Quand je serai jeune* », recueil d'images réalisées en argentique, grâce à une plateforme de crowdfunding où il a recueilli 11 000 €. L'ouvrage de 160 pages est pré-vendu à 300 exemplaires, accompagné de tirages signés et numérotés. Il a aussi créé fin 2020, Falcon 305, une agence corporate (portraits d'entreprises, photos événementielles etc.), qui pourrait lui permettre à terme de vivre de son art, tout en enchaînant les reportages passion. « *Mais je ne me mets pas la pression* », avoue-t-il.





BRUNO GUGLIELMI, SES PAROLES SACRÉES "CHANSON DE L'ANNÉE"

Artiste accompli et parolier reconnu, Bruno Guglielmi vient de remporter le titre de la Chanson de l'année 2021 de TF1 avec les paroles de J'y vais, interprétée par le duo Fiori – Pagny. Ce Sucyien travaille désormais avec des grands noms de la chanson française.

« C'était un peu après le premier confinement. Patrick Fiori m'appelait pour me demander un texte sur l'enfance pour son album "Un air de famille" [disque de platine, ndr]. Une fois la chanson maquettée, il m'annonce qu'il vient de la proposer à Florent Pagny pour un duo et qu'il adore ! », se remémore Bruno Guglielmi. Une bonne surprise pour cet artiste au succès grandissant. « J'étais très heureux : écrire pour les deux plus grandes voix de France... ». Seconde surprise : le 5 juin, le titre "J'y vais" remporte les suffrages des téléspectateurs de TF1 comme Chanson de l'année 2021, parmi 18 morceaux. « J'étais déjà content que la chanson soit dans la liste, mais je ne m'y attendais pas du tout, j'imaginai que Vianney ou même le duo de Grand Corps Malade et Louane auraient une communauté de fans très active ».

À 47 ans, cet auteur, compositeur et interprète est un artiste accompli. Mais il n'a pas la grosse tête. C'est un métier de remise en question permanente... « On se donne beaucoup à chaque projet, on ne reçoit pas toujours autant..., raconte-t-il. Ma carrière de chanteur, je ne sais pas où elle va, mais mon rôle de parolier, où je suis le plus reconnu, me plaît énormément ». "J'y vais" est un hymne à l'innocence de l'enfance, un thème qui l'inspire. « Ces images que l'on grave quand on est môme, c'est des petits atomes », chantait-il dans ADN, en 2016. Estimant être « le fils d'un endroit autant que celui de [son] père ». Cet endroit, c'est Sucy, où il a grandi, qu'il a quittée pour Paris une dizaine

d'années, pour mieux y revenir à 35 ans. Ou encore en 2019, avec "Date Limite" pour Maxime Le Forestier : « Va trouver la date limite de l'enfance ». C'est bien sûr dès l'enfance que son goût pour la musique s'est affirmé. À la batterie à 13 ans, il fait « du bruit dans des garages » avec ses copains de Slander, un groupe électro. Il enchaîne avec la guitare, puis l'écriture – des chansons d'amour – à l'aube de ses 20 ans. Et commence à tourner avec ses chansons. En 2011, Maxime le Forestier le repère sur Internet, le contacte et lui offre la première partie de son Casino de Paris. Cette amitié, toujours d'actualité – en tournée cet été, le 25 juin ils seront ensemble sur la scène du théâtre de la mer à Sète –, lui donnera un énorme coup de pouce. Le chanteur le parraine auprès de Julien Clerc qui prépare "Fans, je vous aime". « J'ai passé l'été à écrire 9 textes, Maxime en a sélectionné 3, Julien Clerc en a pris un, puis les trois... », s'étonne encore ce modeste. "Entre elle et moi", seule nouveauté de l'album, fera un tube. Dans l'album suivant, "À nos amours" en 2017, Bruno signera deux autres textes.

Il y aura ensuite, la rencontre confinée avec Calogero, tous deux bouche bée devant la pandémie. En trois jours, l'un compose, l'autre écrit. Calogero enregistre et poste "On fait comme si" sur Facebook. Succès immédiat avec 15 millions de vues en 2 jours ! La chanson, ainsi que "Vidéo", également de Bruno, figure sur le dernier opus de Calogero. Dans la foulée, il écrit 4 chansons pour Patrick Fiori, dont "On se love" ; pour Julien Clerc ("Terrien", de l'album éponyme) ; et pour Florent Pagny : "L'instinct", titre qui sera, avec deux autres de Bruno, sur l'album "L'Avenir", composé par Calogero. À écouter dès septembre. Ainsi, tout s'enchaîne, comme dans un cercle vertueux. Il est loin le temps du premier album, titré "La vie ordinaire de Bruno Guglielmi". Car sa vie n'a plus rien d'ordinaire !

<https://brunoguglielmi.com>

LES ARTISTES MIS À L'HONNEUR À LA FÊTE DES ARTS ET DES JARDINS

Du jardin du Château, à l'Orangerie, en passant par les jardins des différents artistes et particuliers, une quarantaine d'artistes a transformé la commune en musée à ciel ouvert le temps d'un week-end.

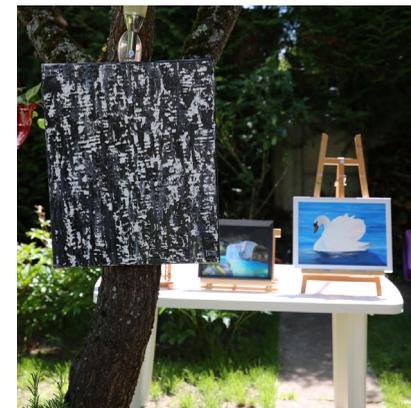
La troisième édition de la Fête des Arts et des Jardins s'est déroulée les 29 et 30 mai dans une ambiance estivale. L'occasion de mettre en lumière le travail des artistes sucyciens répartis sur 15 sites à travers la ville.

Édition particulièrement attendue des amateurs d'art, elle a constitué une étape supplémentaire dans le déconfinement de la culture. Tous les univers artistiques étaient représentés. De la peinture, à la sculpture, en passant par la mosaïque, il y en avait pour tous les goûts ! Et les sucyciens ont pu découvrir les talents de nos artistes locaux.

Ce parcours varié, qui passait pour la première fois par les jardins du Château, a enregistré 3 200 passages.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette rencontre de la nature et de la culture. Que de belles découvertes !

Retrouvez la vidéo de l'événement sur <https://www.ville-sucy.fr/fr/actualites/les-artistes-sucyciens-mis-lhonneur-la-fete-des-arts-et-des-jardins>



DE MOINS EN LOIN AVEC PASCAL PESEZ À L'ORANGERIE

Le 19 mai dernier, l'Orangerie rouvrait ses portes avec l'exposition de Pascal Peséz « De moins en loin ».

Les visiteurs ont pu admirer ses grands formats, tout en douceur et délicatesse, posés dans ce lieu unique où chaque couleur aussi claire soit-elle, se reflète dans l'espace. Ils ont également pu rencontrer Pascal Peséz lors du week-end de la Fête des Arts et des Jardins, le samedi 29 mai. L'artiste a pu évoquer son travail avec 287 amateurs d'art. Un moment rare d'échange et de discussions qui s'est terminé par l'enregistrement d'une interview diffusée sur le site de la Ville. L'exposition a accueilli plus de 500 personnes durant le même week-end de la Fête des arts et des jardins. Une belle réussite pour la réouverture de ce lieu qui depuis des années propose des expositions d'art contemporain.

Journée internationale des droits des femmes

EXPOSITION «WALL OF FEMMES» À LA MAISON DU ROND D'OR



Comme chaque année, le Centre Social propose des activités dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Cette fois, la Maison du Rond d'Or a sollicité ses adhérentes bénévoles afin de participer à un projet sur une semaine entière : le «Wall of femmes». Objectif : réaliser de grands portraits de femmes inspirantes accompagnées par l'artiste Keja Creation. C'est donc ensemble, que les adhérents, les bénévoles et l'artiste ont choisi 10 femmes : pas forcément militantes mais connues et reconnues dans leur domaine respectif, avec un parcours différent, d'origines ou de pays différents, leurs visages ont donc été reproduits sur les baies vitrées de la Maison du Rond d'Or. Autant de portraits pour illustrer la possibilité de parcours différents pour les femmes.

Les portraits qui ont été réalisés sont ceux de :

Simone Veil, magistrate et femme d'État (France)

Chai Jing, journaliste (Chine)

Indra Krishnamurthy Nooyi, femme d'affaires, (Inde et USA)

Katalin Karito, biochimiste (Hongrie)

Malala Yousafza, militante pour l'éducation des filles (Pakistan)

Jeannie Longo, coureuse cycliste (France)

Beyoncé Knowles, chanteuse, compositrice, danseuse, productrice et actrice (USA)

Mère Térésa, fondatrice d'une action caritative pour les plus démunis (Albanie et Inde)

Wangari Muta Maathai, professeure (Kenya)

Agnès Varda, réalisatrice, photographe et plasticienne (France)

L'artiste KEJA qui a grandi, entouré de femmes qui ont marqué sa vie, avait à cœur de participer à ce projet. Les œuvres ont été créées à la bombe avec des pochoirs réalisés en amont avec l'aide des bénévoles.



SOLUTIONS VÉLO

Pour la deuxième année consécutive, le collectif SolutionS Vélo organisait un événement sur notre commune pour promouvoir la pratique du vélo comme moyen de locomotion après le confinement. Cette année, l'association avait donné rendez-vous aux participants, dimanche 6 juin, dans la cour de récréation de l'école de la Cité Verte car la Préfecture avait souhaité un lieu fermé pour contrôler la fréquentation. Réparation de vélos, découverte sur plan des pistes cyclables de Sucy et du Val-de-Marne en passant par des astuces pour favoriser l'usage du vélo au quotidien, le programme était varié ! Plusieurs associations et entrepreneurs ont pu transmettre leur passion pour le vélo, pour le plus grand bonheur des sucyciens, qui sont venus nombreux pour cette deuxième édition.



En comité restreint en raison de l'épidémie

LA VILLE SE SOUVIENT

Commémoration du 19 mars 1962 En souvenir des victimes des combats d'Afrique du Nord



Le 19 mars 2021 a eu lieu, au rond point du Souvenir, la commémoration à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie, en présence du Maire Marie-Carole Ciuntu, de Maryelle Laurent, conseillère municipale en charge des activités civiques et patriotiques, d'élèves du Lycée Montaleau, de Claude Chabre, président de la FNACA, de Jean-François Leonardi, président de l'UNC, de Jean-Pierre Baux, président du Souvenir Français, des porte-drapeaux et des musiciens de l'Harmonie Municipale. Michel Baron, nommé Sergent le 1^{er} septembre 1962 après avoir combattu en Algérie et adhérent de la FNACA, s'est vu remettre une médaille militaire par Madame le Maire. Un moment fort, chargé d'émotions.

Cérémonie en souvenir des victimes de la Déportation et journée nationale de la Résistance



Nous sommes le dimanche 25 avril 2021, les couleurs de la France sont hissées au vent. Moment solennel pour ce 76^{ème} anniversaire malheureusement en comité restreint. Devant le Monument aux Morts, Marie-Carole Ciuntu, Maire de Sucy, Maryelle Laurent, conseillère municipale en charge des activités civiques et patriotiques, les présidents du Souvenir Français, des Médailleurs Militaires, de l'UNC et de la FNCA ont déposé des gerbes de fleurs au pied du Monument aux Morts. Le Maire a ensuite fait la lecture du message des associations des Déportés rappelant que « le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer ». Avant que Jean-Pierre Baux, président du Souvenir Français ne s'exprime : « tous ces héros doivent nous servir d'exemple et les jeunes générations doivent apprendre d'eux que la liberté et les valeurs de notre civilisation, sont choses fragiles, ne sont pas acquises une fois pour toutes et doivent être défendues sans cesse... » La Marseillaise et le chant des Marais ont retenti avant que la cérémonie ne se clôture par le salut aux porte-drapeaux.

Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



La commémoration du 8 mai, comme celle de l'année dernière, s'est tenue en comité restreint, crise sanitaire oblige. Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945 s'impose comme une date importante, 76 ans plus tard. Jean Fagnet, Président d'honneur de l'UNC et des lycéens de Montaleau ont monté les couleurs au son du tambour de l'Harmonie Municipale. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du Monument aux Morts par les présidents des associations patriotiques de la ville. Le Maire a ensuite lu le discours officiel du 8 mai puis Jean-François Leonardi, président de l'UNC, a lancé dans son allocution : « 100 000 Français sont tombés les armes à la main pour notre liberté. Ne les oublions pas. Car cette liberté n'est pas un droit acquis ». La liste des Sucyciens « Morts pour la France » a ensuite été énoncée par Maryelle Laurent avant que la cérémonie ne se termine par les remerciements adressés aux porte-drapeaux.

Retrouvez les vidéos des commémorations sur la page Facebook de la Ville.

GALAS : LES DANSEURS REMONTENT SUR SCÈNE



Les sucyciens ont célébré la danse le temps d'un week-end ! Sucy accueillait les 5 et 6 juin le premier spectacle de danse autorisé par la préfecture du Val-de-Marne. C'est Frédérique Magne, présidente de l'association Art et Mouvement, qui a eu cette idée de proposer un spectacle à l'extérieur du gymnase Montaleau et être ainsi en adéquation avec le protocole sanitaire. Ce défi que l'association s'était lancé a été parfaitement relevé. Le spectacle de fin d'année a été une réussite et a présenté toutes les sensibilités : Modern Jazz, hip hop et Street Jazz ! C'est devant un public conquis et enthousiaste que les danseurs ont laissé exprimer leur art. L'émotion était au rendez-vous pour ce spectacle qui clôture une année bien bouleversée pour le secteur de la culture.



Sous un soleil de plomb et un plateau très chaud malgré les arrosages successifs, « l'Académie Clôdine Barraïs » a pu le temps d'un week-end offrir au public 3 représentations. « Nous remercions la municipalité qui nous a donné les moyens de pouvoir finir TOUS ensemble cette longue année » soulignent les responsables de l'Académie. Bravo aux danseuses et aux danseurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, malgré ces conditions difficiles, sous le regard de leurs professeurs et de leurs familles. Félicitations aux élèves qui sont parvenus cette année à intégrer des formations prestigieuses dans le domaine de la danse. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs parcours.



LES SUCYCIENS AU RENDEZ-VOUS DU VIDE GRENIER DE KIFEKOI ?

Rien de mieux qu'un vide grenier pour faire du tri tout en faisant des heureux ! Et ça tombe bien puisque l'association Kifekoi? organisait son grand vide grenier annuel le dimanche 6 juin sur le parking commercial des Bruyères. Toute la journée, les passionnés de brocante ont pu flâner dans les allées à la recherche de la perle rare. « L'évènement était particulièrement attendu cette année ! Nous avons eu un pic de fréquentation vers 11 heures avec plus de 350 personnes. », s'est félicité Jean Prot, président de l'association Kifekoi?



GALA DE DANSE VIRTUEL POUR IZZY DANCE

Si les conditions sanitaires étaient compliquées cette année, pas question pour les danseurs et danseuses d'Izzy Dance de renoncer à leur gala alors...qu'à cela ne tienne, l'association nous offre un gala virtuel au cœur du patrimoine sucycien. Pour profiter du spectacle, rien de plus facile : rendez-vous sur la page facebook d'Izzy Dance et entrez dans le rythme !

Retrouvez cette vidéo sur [facebook.com/Taviedanse/](https://www.facebook.com/Taviedanse/)



POPOTT'TRUCK SIGNE UN RETOUR TRÈS ATTENDU CETTE ANNÉE !

Déjà 5 ans que Popott'truck régale vos papilles ! Organisé par la Ville et l'association Street food en mouvement, ce rendez-vous culinaire très apprécié des gourmands de Sucy n'était à rater sous aucun prétexte et encore moins cette année ! Après une annulation en septembre 2020 liée à la crise sanitaire du Covid 19, les sucyciens attendaient de pied ferme cette cinquième édition. Celle-ci s'est tenue les 11, 12 et 13 juin au parc Chaumoncel. Toutes les mesures sanitaires avaient été prises pour assurer l'accueil du public afin de faire rimer convivialité avec sécurité.

Mais il n'y avait pas que la bière qui était mise l'honneur durant ce week-end gourmand !

Au-delà de sa dimension gourmande et conviviale, Popott'truck, c'est aussi la ferme vivante mais surtout un rassemblement solidaire qui place au cœur de ses engagements, la lutte contre la leucémie. Pour sensibiliser le public au don de moelle osseuse, l'association « Une idée en l'air » en partenariat avec Ensemble Contre Les Leucémies, et son nouveau président Amine Mekhici, ont organisé comme chaque année une opération de saut à l'élastique d'une hauteur de 55 mètres.

**8000 repas
2000 litres
de bières**

Ces trois jours ont été l'occasion de découvrir les 9 foodtrucks et 9 brasseurs présents pour célébrer la Fête de la Bière. Sur le temps d'un week-end, le parc Chaumoncel s'est transformé en véritable temple des épicuriens. Les sucyciens ont pu se rafraîchir autour de bières artisanales produites par nos brasseurs locaux à l'instar de BAPBAP et GALLIA. Ces derniers se sont lancés dans la production de bières sur notre commune depuis mi-mars et rencontrent, depuis, un franc succès, notamment auprès de la grande distribution francilienne.

Des médecins de l'agence de Biomédecine et de l'Établissement Français du Sang étaient présents sur place pour le recrutement de nouveaux donneurs. Cette année, une fois encore, les sucyciens étaient nombreux à tenter l'expérience du saut à l'élastique, permettant à l'association Ensemble Contre Les Leucémies de récolter de nombreux dons.

Retrouvez la vidéo de l'évènement sur <https://www.ville-sucy.fr>



LA FÊTE DU PONEY AU CLUB DE SUCY !

La "Fête du Poney" était de retour le dimanche 6 juin pour le plus grand plaisir de nos apprentis cavaliers ! L'occasion de découvrir l'équitation en s'amusant à travers les nombreuses animations en plein air proposées par le Poney Club de Sucy. Pansage, voltige, balade à poney, en passant par l'initiation à l'équitation, les activités étaient diverses. « Ils étaient une centaine ce samedi à venir s'essayer à l'équitation et profiter du soleil », s'est réjouie Célia Caillaux, monitrice et directrice du club. De quoi faire naître de nouvelles passions !

J'AI ME
MON
ASSO

je la soutiens
J'Y ADHÈRE



#JAIMEMONASSO
VILLE-SUCY.FR/ASSOCIATIONS

 Sucy en brie